



**AMELIORATION DE L'ACCES A LA REGION DU
CENTRE NORD DU BURKINA FASO PAR LES
INTERVENTIONS HUMANITAIRES DES
ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES :
CONSTRAINTES ET STRATEGIES OPERATIONNELLES**

**MEMOIRE POUR L'OBTENTION DU MASTER II EN MANAGEMENT
DES ENTREPRISES ET DES ORGANISATIONS**

OPTION : MANAGEMENT DES CRISES ET ACTIONS HUMANITAIRES

Présenté et soutenu publiquement par
Aboubacar SAWADO

Membres et correcteurs :

Dr Ing TCHANADEMA Méwinesso, Spécialiste Eau et Environnement
Mr OUEDRAOGO Moumini, expert national résilience & cohésion sociale

Cohorte février 2022

AVERTISSEMENT

L'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement n'entend ni approuver, ni désapprouver les opinions émises dans le présent mémoire. Celles-ci doivent être considérées comme propres à leur auteur.

PERSPECTIVES

« Le véritable test moral de la société, c'est sa générosité envers ceux qui sont à sa merci : les jeunes, les vieux, les malades, les handicapés et les pauvres, » Hubert H. Humphrey

La citation de Hubert H. Humphrey trouve une application pertinente dans le contexte de l'accès humanitaire dans la région du Centre-Nord au Burkina Faso. Dans cette région en proie à des conflits et à l'insécurité, le test moral de la société burkinabè réside dans sa capacité à fournir une assistance vitale à ceux qui sont les plus vulnérables. Les jeunes, souvent contraints de fuir leur foyer en raison des violences, ont besoin de protection et d'accès à l'éducation. Les personnes âgées doivent être prises en charge et soutenues dans des conditions difficiles. Les malades et les handicapés requièrent un accès aux soins médicaux dans un environnement sécurisé. Enfin, les populations pauvres déplacées par les conflits doivent bénéficier d'une aide alimentaire et de services de base.

La générosité de la société burkinabè, mais aussi celle de la communauté internationale, se mesure à sa capacité à surmonter les obstacles logistiques et sécuritaires pour apporter une aide humanitaire efficace à ces groupes vulnérables. Cela nécessite une coordination étroite entre les autorités locales, les Organisations Non Gouvernementales (ONG) et les agences humanitaires, ainsi qu'un engagement moral profond envers le principe fondamental de l'humanité : protéger et soutenir ceux qui sont dans le besoin, quelles que soient les circonstances. Le Centre-Nord du Burkina Faso est un exemple concret où cette générosité doit être mise en pratique pour aider ceux qui sont à la merci de la violence et de la détresse.

DEDICACE

Je dédie ce travail à mon épouse et à mes enfants.

REMERCIEMENTS

En guise de reconnaissance, je tiens à témoigner mes sincères remerciements à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce modeste travail :

- Dr Ing TCHANADEMA Méwinesso, Spécialiste Eau et Environnement et Monsieur OUEDRAOGO Moumini, expert national résilience & cohésion sociale, tous deux enseignant à Institut International de l'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement et qui en dépit de leurs nombreuses occupations ont accepté de nous accompagner dans la rédaction dudit mémoire,
- L'ensemble du corps enseignant de l'Institut International de l'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement qui nous ont donnés les bagages intellectuels nécessaires à travers leur enseignement de qualité, en particulier Madame Sylvie OUEDRAOGO/KIENOU, Coordinatrice de la formation pour sa disponibilité ;
- L'ensemble du personnel de Save The Children pour leurs conseils, en particulier Nouroudine Alassane, Humanitarian Preparedness and Response Advisor au bureau de Save the Children International, Burkina Faso et Ohinico Raymond BRUCE, Regional WASH Technical Advisor au bureau régional de Save the Children à Dakar, Sénégal ; pour leur disponibilité et leurs précieux conseils, qui nous ont permis d'aboutir à ce travail ;
- A l'ensemble des dix enquêteurs et leur superviseur Giles OUANGO, qui ont assuré la collecte des données auprès des groupes cibles et ayant permis la réalisation de ce travail ;

Enfin à tous ceux qui nous ont soutenus de près ou de loin, moralement ou matériellement, qu'ils trouvent en ce rapport, le fruit de leur soutien moral et matériel.

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATION

Sigle	Signification
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires
PAM	Programme alimentaire mondial
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
OIM	Organisation internationale pour les migrations
CRS	Catholic Relief Services (Organisation Caritative Catholique)
MSF	Médecins Sans Frontières
ACAPS	Assessment Capacities Project (Projet sur les Capacités d'Évaluation)
ALIMA	Alliance for International Medical Action
ACTED	Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement
CARE	Coopération pour l'assistance et le soulagement partout dans le monde
DRC	Danish Refugee Council (Conseil Danois pour les Réfugiés)
WFP	World Food Programme (Programme Alimentaire Mondial)
NRC	Norwegian Refugee Council (Conseil Norvégien pour les Réfugiés)
ICRC	Comité international de la Croix-Rouge
FHI 360	Family Health International 360
IRC	International Rescue Committee (Comité International de Secours)
OXFAM	Oxfam International
ACF	Action Contre la Faim
PIN	People in Need (Organisation humanitaire tchèque)
SIF	Solidarités International
TGH	Triangle Génération Humanitaire
IRC	International Rescue Committee (Comité International de Secours)
GOAL	Global Aid and Orphans Lifeline
TDH	Terre des hommes
TGH	Triangle Génération Humanitaire
ACF	Action Contre la Faim
GRET	Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires
ACF	Action Contre la Faim
CONASUR	Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation

LISTE DES TABLEAUX, GRAPHIQUES ET ANNEXES

TABLEAUX

Tableau N° 1 : Centre de documentation et types d'informations recueillies.....	28
Tableau N° 2 : Récapitulatif de l'échantillonnage de l'étude	30
Tableau N° 3 : Liste des ONG nationales et internationales enquêtées	31
Tableau N° 4 : Synoptique détaillé (Objectifs spécifiques, activités, méthodologies, résultats)	33
Tableau N° 5 : Analyse SWOT des pratiques des ONG-amélioration accès humanitaire.....	57
Tableau N° 6 : Recommandations à l'endroit des ONG nationales et internationales	64

GRAPHIQUES

Graphique N° 1 : Pratiques humanitaires des ONG et impacts.....	26
Graphique N° 2 : Système de collecte Open Data (ODK). ONA	43
Graphique N° 3 : Genre.....	37
Graphique N° 4 : Variable sexe croisé avec d'autres variable de l'étude	38
Graphique N° 5 : Domaine d'activité des enquêtés	39
Graphique N° 6 : Ville des personnes vulnérables.....	40
Graphique N° 7 : Les difficultés rencontrées en situation de crise humanitaire	41
Graphique N° 8 : Les types d'aides qui ont été nécessaire pendant la crise	42
Graphique N° 9 : Impressions des enquêtés sur l'accessibilité humanitaire.....	43

ANNEXES

Annexe 1 : Questionnaire adressé aux personnes vulnérables du centre nord	X
Annexe 2 : Guide d'entretien pour les ONG.....	XI
Annexe 3 : Guide d'entretien avec le gouvernorat du centre nord.....	XII
Annexe 4 : Guide d'entretien avec la police du centre nord.....	XIII
Annexe 5 : Guide d'entretien avec le représentant du chef coutumier et de développement.....	XIV
Annexe 6 : Autorisation de collecte délivrée par le SP CONASSUR.....	XV

SOMMAIRE

AVERTISSEMENT	II
PERSPECTIVES	III
DEDICACE	I
REMERCIEMENTS	II
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATION	III
LISTE DES TABLEAUX, GRAPHIQUES ET ANNEXES	IV
SOMMAIRE	V
RESUME	VI
ABSTRACT	VII
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : DEFINITION DES CONCEPTS ET REVUE DE LITTERATURE	5
CHAPITRE 2 : CADRES DE L'ETUDE ET METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	12
CHAPITRE 3 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS	35
CHAPITRE 4 : DISCUSSION DES RESULTATS ET VERIFICATION DES HYPOTHESES	59
RECOMMANDATIONS	63
CONCLUSION GENERALE	68
BIBLIOGRAPHIE	70
ANNEXES	IX
TABLE DES MATIERES	XVI

RESUME

Ce mémoire aborde le thème de l'amélioration de l'accès humanitaire dans la région du Centre-Nord du Burkina Faso, en mettant l'accent sur les contraintes et les stratégies opérationnelles. Le problème identifié concerne les difficultés d'accès à l'aide humanitaire pendant les crises politiques, en particulier pour les populations vulnérables. La méthodologie combine des enquêtes quantitatives et qualitatives, telles que des questionnaires et des entretiens, pour recueillir des données auprès des habitants, des ONG et des autorités locales.

Les résultats révèlent des contraintes majeures liées à la sécurité, à l'information, et à l'accès aux services pour les personnes vulnérables. Les suggestions incluent le renforcement de la sécurité, une meilleure coordination entre les acteurs humanitaires, l'amélioration de l'accès à l'information, et la prise en compte des besoins spécifiques de la population. L'analyse SWOT des pratiques des ONG met en évidence des forces telles que l'expertise et la flexibilité, mais également des faiblesses, opportunités et menaces.

Les recommandations proposées comprennent des mesures de sécurité renforcées, une coordination accrue entre les parties prenantes, un meilleur accès à l'information, et la prise en compte des besoins spécifiques des bénéficiaires. En résumé, le mémoire met en lumière la nécessité d'améliorer la qualité, l'équité, et la transparence de l'aide humanitaire dans la région du Centre-Nord pour répondre de manière plus satisfaisante aux besoins des personnes déplacées.

Mots clés : accès humanitaire, aide humanitaire, personnes déplacées, Centre-Nord, Burkina Faso,

ABSTRACT

This dissertation addresses the theme of improving humanitarian access in the Central-North region of Burkina Faso, focusing on constraints and operational strategies. The identified problem relates to the challenges of accessing humanitarian aid during political crises, particularly for vulnerable populations. The methodology combines quantitative and qualitative surveys, such as questionnaires and interviews, to gather data from residents, NGOs, and local authorities.

The results reveal major constraints related to security, information, and access to services for vulnerable individuals. Suggestions include enhancing security, better coordination among humanitarian actors, improving access to information, and considering the specific needs of the population. The SWOT analysis of NGO practices highlights strengths such as expertise and flexibility, as well as weaknesses, opportunities, and threats.

The proposed recommendations include strengthened security measures, increased coordination among stakeholders, better access to information, and consideration of the specific needs of beneficiaries. In summary, the dissertation emphasizes the need to enhance the quality, fairness, and transparency of humanitarian aid in the Central-North region to more effectively meet the needs of displaced individuals.

Keywords: humanitarian access, humanitarian aid, displaced persons, North Central, Burkina Faso.

INTRODUCTION

1. Contexte et problématique

Le Burkina Faso traverse depuis 2015 une crise humanitaire résultant de l'instabilité sécuritaire, des conflits armés, de la violence intercommunautaire et de catastrophes naturelles telles que les inondations récurrentes et les sécheresses. Ces facteurs ont entraîné des déplacements massifs de population, des difficultés d'accès aux services de base tels que la santé et l'éducation, ainsi qu'une insécurité alimentaire croissante. La situation humanitaire est complexe, avec des attaques terroristes fréquentes exacerbant les problèmes socio-économiques. En effet, en août 2019, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux Réfugiés enregistrait plus de 270 000 déplacés internes en raison des attaques terroristes qui sévissaient dans le nord du pays.¹ Au total 2,06 millions de personnes déplacées internes ont été enregistrées par le Secrétariat permanent du Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation (SP/CONASUR) au 31 mars 2023 contre 1,99 million au 28 février 2023.

La détérioration de la situation sécuritaire touche l'ensemble des 13 régions du pays et la sévérité des besoins humanitaires a augmenté de façon aiguë à la fois en échelle et en magnitude en 2023. En effet, selon le rapport de situation humanitaire dressée par OCHA² en avril 2023, 4,7 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire, dont 3,9 millions dans les six régions les plus sévèrement touchées par la crise actuelle.

Près de 3 millions de personnes ont un besoin urgent d'accès aux services WASH et 1 million d'enfants n'ont pas accès à l'éducation. Près de 1,5 million de personnes, dont 900 000 enfants, sont déplacées de force. Il semble fort probable que la situation politique et sécuritaire au Burkina Faso continue de se dégrader. En effet, durant l'année 2022, la rupture ou le dysfonctionnement des services sociaux de base s'est accentué à tous les niveaux et les populations de 77 communes en ont ressenti durement les conséquences. En effet, les attaques récurrentes contre le système de santé ont entraîné la fermeture de 197 formations sanitaires, soit 14% des formations sanitaires des huit régions les plus affectées et 408 autres, soit 28%,

¹SELFRANCE, Crise humanitaire au Burkina Faso, mise à jour le 06/01/2023, <https://www.selfrance.org/secours-urgence/crise-humanitaire-au-burkina-faso/> Consulté le 13/03/2023

² OCHA, Rapport de situation Burkina Faso-dernière mise à jour 4 avr. 2023. <https://prod-reports-unocha-org.ahconu.org/fr/country/burkina-faso/#cf-6q7zsbrxgil32zirvhfwh> Consulté le 06/04/2023

ont réduit leurs services à minima (rapport du ministère de la Santé, octobre 2022). De janvier à octobre 2022, 58 points d'eau ont été attaqués empêchant l'accès à l'eau à 830 230 personnes. Durant la même période, 5 709 écoles ont fermé, soit 22% des structures éducatives du pays affectant plus de 1 million d'élèves et 29 000 enseignants.

Particulièrement dans la région du Centre Nord, à cause de l'insécurité grandissante, l'accès des acteurs humanitaires aux populations et celle des populations aux services sociaux de base, connaît de sévères contraintes. La plupart des communes de cette région sont soit enclavées (Bouroum, Barsalogo, Bourzanga, Titao), ou ont les axes coupés du reste des autres communes. Selon l'analyse du Cadre Harmonisé de novembre 2022, les personnes ayant besoin d'une assistance immédiate (population en phase 3 à 5) en situation courante sont estimées à 2,6 millions de personnes, dont 16% dans la région du Centre-Nord. En situation projetée³ (juin-juillet août 2023), l'effectif de la population vulnérable qui nécessiterait une assistance immédiate est estimée à 3 533 220 personnes, soit 17% de la population totale, avec 18% dans la région du Centre-Nord. En raison de l'insécurité croissante dans cette région, de nombreux acteurs humanitaires ont rencontré des difficultés pour atteindre les populations dans le besoin et fournir une assistance vitale. Les groupes armés ont souvent pris pour cible les travailleurs humanitaires, les infrastructures et les convois, limitant ainsi la capacité des organisations à accéder aux zones affectées. Les acteurs humanitaires, tels que les Organisations Non Gouvernementales (ONG) et les agences des Nations Unies, font face à des défis logistiques et sécuritaires pour atteindre les personnes dans le besoin.

Afin de créer et de maintenir l'accès des acteurs humanitaires dans cette région du pays, l'état Burkinabè et l'ensemble des organisations humanitaires dont Save The Children (organisation pour laquelle nous travaillons comme program Manager et conseiller régional en santé communautaire pour le Burkina Faso et le Niger depuis l'année 2018) développent et coordonnent des stratégies afin de réduire ces contraintes de l'accès humanitaire et répondre aux besoins humanitaires en termes d'assistance urgente, la protection, l'accès aux services sociaux de base, la résilience, au relèvement d'après crise dans la région du Centre Nord.

Durant cette période d'immersion dans le département Humanitaire de Save The Children, nous avons constaté que l'organisation et ses partenaires, ainsi que d'autres organisations

³ OCHA, Plan de réponse humanitaire du Burkina Faso, Mars 2023.
https://www.developmentaid.org/api/frontend/cms/file/2023/04/2023_HRP_2023_mars.pdf Consulté le 15/04/2023

humanitaires, sont engagées à continuer à fournir l'assistance humanitaire aux populations du centre Nord, dans le respect des principes humanitaires, malgré les contraintes de l'accès humanitaire auxquelles elles font face. Partant de ces constats, nous pensons qu'il serait utile et nécessaire de mener une réflexion sur les contraintes de l'accès humanitaires auxquelles sont confrontées les organisations humanitaires dans la région du centre Nord, en mettant l'accent sur les stratégies développées pour réduire ces contraintes, d'où la thématique de notre étude : « **Amélioration de l'accès à la région du Centre-Nord du Burkina Faso par les interventions humanitaires des Organisations Non Gouvernementales : contraintes et stratégies opérationnelles** ».

En effet, l'acheminement des cargos et équipes humanitaires vers des localités enclavées ou inaccessibles dans ces régions se fait essentiellement par voie aérienne avec UNHAS. Cette option limite considérablement la capacité de réponse des humanitaires dans ces zones à forte concentration de personnes déplacées et de populations hôtes affectées. L'accès rapide et sans entrave des organisations humanitaires est la condition indispensable à toute aide humanitaire⁴.

C'est le seul moyen pour les régions en crise de recevoir dans leur intégralité les marchandises, le personnel, le matériel humanitaire et l'assistance médicale dont elles ont besoin⁵. ce qui nous conduit à nous poser cette question principale qui est : **comment améliorer l'accès humanitaire dans la région du Centre Nord du Burkina Faso ?**

La question principale renvoie à trois questions secondaires :

- Quels sont les contraintes d'accès humanitaires dans la région du Centre-Nord ?
- Quels sont les effets des pratiques développées par les ONG sur les contraintes d'accès humanitaires dans la région du Centre-Nord ?
- Quelles solutions pouvons-nous proposer pour un accès optimal dans la région du Centre-Nord ?

2. Objectifs

Améliorer l'accès humanitaire dans la région du centre nord du Burkina Faso pour atteindre les populations touchées par une crise, et celle de la population touchée à avoir accès à l'aide et aux services humanitaires dans les zones vulnérables de la région du Centre-Nord.

⁴ REYMOND Philippe, MARGOT Jonas, MARGOT Antoine, « Les limites de l'aide humanitaire » dans le cadre du Projet SHS de 1e année master à l'Ecole polytechnique fédérale de la Lausanne, année 2006-2007, p 57

⁵ <https://www.eda.admin.ch/eda/fr/dfae/politique-exterieure/droits-homme-securite-humaine/diplomatie-humanitaire/protection-population-civile/humanitaerer-zugang.html#> Consulté le 10/12/2022

Plus spécifiquement, il s'agit de :

- Répertorier les contraintes d'accès humanitaires dans la région du Centre-Nord.
- Rechercher les effets des pratiques humanitaires sur les contraintes d'accès humanitaires dans région du Centre Nord.
- Proposer des solutions pour faciliter l'accès humanitaire dans la région du Centre-Nord

3. Hypothèses

Pour atteindre notre objectif, notre hypothèse générale est que l'accès humanitaire dans le centre-nord passe par la mise en œuvre d'une approche multidimensionnelle.

Les hypothèses spécifiques suivantes ont été émises :

- Les contraintes d'accès humanitaire dans la région du Centre-Nord du Burkina Faso sont principalement liées à l'insécurité croissante due à la présence de groupes armés et aux conflits intercommunautaires entravant ainsi les efforts visant à fournir une assistance vitale aux populations touchées par les crises humanitaires.
- Les pratiques humanitaires ont un impact significatif sur les contraintes d'accès humanitaires dans la région du Centre Nord du Burkina Faso.
- L'amélioration de l'accès humanitaire dans la région du centre-nord du Burkina Faso passe par le renforcement de la coordination entre les acteurs humanitaires et en promouvant la participation des communautés locales.

L'approche méthodologique de cette étude est mixte. Elle met en évidence les deux approches méthodologiques à savoir l'approche qualitative et celle quantitative.

Cette étude est abordée en quatre chapitres. Le premier chapitre présente la définition des concepts et la revue de littérature, le deuxième quant à lui aborde les cadres de l'étude et méthodologie de la recherche, le troisième fait état de la présentation et l'analyse des résultats et le dernier chapitre est constitué de la discussion des résultats et vérification des hypothèses. En fin, nous terminerons par les recommandations et la conclusion.

Ce chapitre se consacre à la clarification des concepts clés de l'étude et à la présentation d'une revue de littérature. L'objectif est d'établir des définitions précises pour les idées fondamentales de l'étude et de fournir un aperçu complet des recherches existantes et des travaux universitaires pertinents sur le sujet. À travers cette exploration, le chapitre jette les bases de l'analyse et des résultats à venir, offrant un contexte qui enrichit la compréhension globale du sujet.

1.1. Définition des concepts

Ce paragraphe aborde les termes clés, les notions et concepts essentiels à la compréhension de l'étude, offrant des informations précises et claires. Ces fondations conceptuelles visent à éclairer le lecteur sur les bases théoriques nécessaires à la suite de l'analyse et de l'interprétation des résultats. Ce sont :

1.1.1. Accès humanitaire

Selon Stéphane Vinhas⁶, l'accès humanitaire fait référence à la possibilité, la sécurité et la liberté de mouvement des acteurs humanitaires pour atteindre les zones touchées par des crises, afin de fournir une assistance et une protection aux civils vulnérables. Cela comprend la levée des obstacles tels que les blocus, les restrictions d'accès, les attaques contre les travailleurs humanitaires et les infrastructures essentielles, afin de permettre une réponse humanitaire efficace et sans entraves.

L'accès humanitaire est défini comme étant « la capacité des acteurs humanitaires à atteindre les populations touchées par une crise, et celle de la population touchée à avoir accès à l'aide et aux services humanitaires⁷ ». Il n'est pas une fin en soi, mais un moyen et une condition préalable pour améliorer effectivement les conditions de vie de populations touchées par la pauvreté, la violence et des catastrophes dans le cadre d'activités relevant du lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix⁸. Sans un accès complet et libre,

⁶ Stéphane Vinhas, « La sécurité des humanitaires en question », Humanitaire [En ligne], 37 | 2014, mis en ligne le 21 mars 2014, consulté le 19 février 2024. URL : <http://journals.openedition.org/humanitaire/2916>

⁷ OCHA, OCHA d'une seule voix : l'accès humanitaire, mai 2010.

⁸ À l'instar de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'OIM reconnaît que « l'aide humanitaire est dispensée dans le respect des principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance, des dispositions correspondantes du droit international humanitaire et des Principes et bonnes pratiques pour l'aide humanitaire, ainsi que des dispositions du droit international » (OCDE, Recommandation

les dispositifs de secours humanitaire ne peuvent être correctement mis en place, l'aide et le personnel ne peuvent être physiquement acheminés⁹ là où le besoin est le plus criant, la fourniture de services essentiels, notamment dans le domaine de la santé, et les distributions ne peuvent être assurées, et les activités de protection ne peuvent être mises en œuvre.

L'accès aux personnes touchées par une situation de conflit armé est réglementé par le droit international humanitaire, ancré dans les Conventions de Genève de 1949 et leurs Protocoles additionnels, et dans le droit coutumier¹⁰. Les conditions régissant l'accès humanitaire au titre du droit humanitaire s'articulent autour de quatre aspects : i) les États ont l'obligation première de satisfaire les besoins des civils se trouvant sous leur contrôle ; ii) les organisations humanitaires peuvent offrir leurs services, en particulier quand l'État ne peut ou ne veut pas satisfaire les besoins de la population touchée par la crise, et ces services doivent être impartiaux et de nature strictement humanitaire ; iii) les activités humanitaires sont soumises au consentement des parties au conflit intéressées, qui doivent fournir un motif valable en cas de refus ; et iv) une fois que les programmes humanitaires ont été acceptés, les parties intéressées doivent autoriser et faciliter l'accès rapide et sans encombre à l'aide.

Les organisations humanitaires doivent pouvoir accéder rapidement et sans entrave aux régions en crise pour apporter leur aide aux populations. La création et le maintien d'un accès à la population touchée représentent un défi permanent dans le cadre des conflits armés.

L'accès rapide et sans entrave des organisations humanitaires est la condition indispensable à toute aide humanitaire¹¹. C'est le seul moyen pour les régions en crise de recevoir dans leur intégralité les marchandises, le personnel, le matériel humanitaire et l'assistance médicale dont elles ont besoin.

du CAD sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix (OECD/LEGAL/5019), p. 6).

⁹ Étant donné que la proximité physique devient de plus en plus difficile, des interventions à distance et des solutions numériques sont de plus en plus utilisées pour assurer la fourniture de services aux personnes touchées par une crise. Cependant, ces solutions ne permettent pas d'obtenir la qualité, l'impact ou la durabilité qu'offre la proximité physique.

¹⁰ Pour les dispositions les plus pertinentes du droit humanitaire, voir « Questions/réponses du CICR et lexique sur l'accès humanitaire », Revue internationale de la Croix-Rouge, vol. 96, no 893, pp. 293-310 (septembre 2014).

¹¹ Rony Brauman, Action humanitaire, Encyclopédie Universalis, 1994

1.1.2. Contraintes d'accès humanitaire

Ce terme est ici compris comme une difficulté obligeant les acteurs humanitaires à adapter leurs stratégies pour mettre en œuvre leurs activités.

Selon Anne-Hélène Mahé du CICR¹², en Afrique, le CICR estime en 2022 qu'environ 26 millions de personnes vivent dans des zones où les organisations humanitaires éprouvent d'énormes difficultés d'accès. Dans ces zones souvent touchées par la violence ou les conflits, l'aide humanitaire est essentielle à la survie. Rien qu'au Sahel ou dans la région du lac Tchad, 16,8 millions de personnes sont menacées. Sans accès, les humanitaires restent dans l'incapacité de fournir des services vitaux comme les soins de santé ou encore l'eau potable.

1.1.3. Développement

Selon Perroux : « le développement est la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître, cumulativement et durablement, son produit réel global. (19 Août 2021).

1.1.4. Stratégie opérationnelle

La stratégie opérationnelle est la traduction des objectifs stratégiques d'une organisation en actions concrètes et pratiques, définies à court terme. Elle vise à déterminer les ressources nécessaires, les processus, les plans d'action, les responsabilités et les mesures de performance pour atteindre les résultats escomptés. Elle se concentre sur la gestion efficace des activités quotidiennes et sur l'alignement des opérations avec les objectifs stratégiques globaux de l'entreprise.

1.2. Revue de littérature

La revue de littérature sur les contraintes d'accès humanitaires met en évidence les obstacles entravant la fourniture efficace de l'aide humanitaire aux populations dans les zones de crise. Elle explore les facteurs tels que les tensions intercommunautaires qui se traduisent en conflit violent, les restrictions gouvernementales et les problèmes logistiques, afin de mieux comprendre comment améliorer l'accès et répondre aux besoins des personnes vulnérables.

¹² [En Afrique, l'accès limité à l'aide humanitaire de 26 millions de personnes alarme le CICR | CICR \(icrc.org\)](https://www.icrc.org/fr/fr/news/2022/08/17/en-afrique-l-access-limite-a-l-aide-humanitaire-de-26-millions-de-personnes-alarme-le-cicr)
Consulté le 17/11/2022

1.2.1. Revue de la littérature théorique

- ❖ Hugo Slim¹³ est un auteur renommé qui s'est penché sur les contraintes de l'accès humanitaire. Ses écrits mettent en évidence la complexité des contraintes de l'accès humanitaire, résultant d'une combinaison de facteurs politiques, sécuritaires, logistiques, financiers et culturels. Ils soulignent l'importance de comprendre ces défis pour améliorer l'efficacité et l'efficience de l'aide humanitaire dans des contextes souvent difficiles et instables. Tout d'abord, il souligne les conflits armés et les tensions politiques, qui créent des environnements hostiles aux acteurs humanitaires. Ensuite, il parle des restrictions gouvernementales et les politiques d'accès limitant l'entrée des organisations humanitaires dans certaines zones. Parallèlement, les groupes armés non étatiques peuvent aussi entraver cet accès, compliquant la distribution de l'aide. De plus, les problèmes de sécurité et de violence rendent les zones touchées difficiles à atteindre et à secourir. Les contraintes logistiques, telles que les infrastructures détruites, entravent également l'accès humanitaire. Les catastrophes naturelles et les crises sanitaires accentuent ces difficultés en perturbant les voies d'approvisionnement et les structures de secours (BLUSTEIN P. (2005),). Par ailleurs, la corruption et l'appropriation de l'aide par des acteurs locaux limitent sa distribution équitable. Les contraintes financières et la dépendance à l'égard des donateurs peuvent également affecter la disponibilité et la continuité de l'aide humanitaire. Enfin, les facteurs culturels et la méfiance envers les intervenants extérieurs peuvent rendre l'accès plus compliqué.
- ❖ En 2017, Peter Walker¹⁴ a abordé la question cruciale des contraintes d'accès humanitaires dans ses écrits. Il a souligné que les situations de conflit et de crise posent des obstacles majeurs aux interventions humanitaires, entravant ainsi l'aide vitale aux populations vulnérables. Parmi les principaux défis, il a identifié les entraves politiques, les restrictions imposées par les acteurs étatiques et non étatiques, ainsi que les difficultés logistiques et sécuritaires. Walker a mis en évidence la nécessité d'une diplomatie humanitaire accrue pour négocier l'accès aux zones touchées et protéger les travailleurs humanitaires. Il a également souligné l'importance de solutions novatrices pour surmonter les contraintes, telles que l'utilisation de technologies modernes et la collaboration avec des acteurs locaux.

¹³ Hugo Slim, *Principes humanitaires : améliorer l'accès aux populations dans le besoin*, Ethics & International Affairs, 2020, p.14-19

¹⁴ Peter Walker et al., *Façonner le monde humanitaire*, Londres, Routledge, 2017, p. 25.

Enfin, il a plaidé en faveur d'un engagement international plus fort pour assurer un accès sécurisé et sans entraves aux populations en détresse.

- ❖ En 2019, Médecins Sans Frontières (MSF)¹⁵ a publié un rapport détaillant les causes des contraintes d'accès humanitaire. Selon l'organisation, divers facteurs complexes entravent l'acheminement efficace de l'aide médicale dans les zones de crise. Tout d'abord, les conflits armés sont la principale cause des difficultés d'accès. Les parties belligérantes peuvent bloquer ou restreindre délibérément l'entrée des humanitaires dans les zones touchées. En outre, les contraintes administratives imposées par les gouvernements locaux peuvent entraver la libre circulation du personnel médical et des fournitures vitales. Les mesures de sécurité strictes peuvent également empêcher les organisations humanitaires d'atteindre les populations vulnérables, les exposant ainsi à des souffrances prolongées. Par ailleurs, la suspicion ou la stigmatisation envers les organisations internationales peut alimenter des tensions, compliquant davantage l'accès humanitaire. De plus, les contraintes géographiques telles que des infrastructures délabrées ou des terrains difficiles peuvent rendre difficile l'acheminement rapide de l'aide médicale. Enfin, l'insuffisance des financements et des ressources limite la capacité des organisations humanitaires à opérer dans certaines zones. Ces multiples facteurs sont interconnectés et contribuent collectivement aux contraintes d'accès humanitaire, entravant les efforts pour apporter une assistance médicale vitale aux populations affectées par les crises mondiales.

1.2.2. Revue de la littérature empirique

Il est vrai que des contraintes d'accès humanitaire peuvent survenir aussi bien dans les pays industrialisés que dans les pays en développement. Cela peut être dû à des facteurs tels que la bureaucratie, les barrières logistiques, les conflits internes et les enjeux politiques. Les ONG doivent constamment naviguer dans ces défis pour fournir une aide efficace aux personnes dans le besoin, où qu'elles se trouvent.

❖ Etudes dans les pays industrialisés

Les pays industrialisés ont rencontré diverses contraintes d'accès humanitaires, allant des défis politiques et bureaucratiques aux contraintes financières et aux barrières culturelles. Ces obstacles peuvent entraver la capacité des organisations humanitaires à apporter une aide rapide

¹⁵ Médecins Sans Frontières (MSF), Rapport annuel de l'année 2019, Présenté à l'Assemblée générale en ligne du 26 septembre 2020. Rapport annuel de Médecins Sans Frontières 2019.pdf (msf.fr)

et efficace aux populations en situation de crise, mettant ainsi en péril la vie et le bien-être des personnes touchées.

Et d'abord en raison des réglementations strictes sur l'immigration dans certains pays européens, l'accès humanitaire aux réfugiés fuyant des zones de guerre et de conflit était limité, créant une crise humanitaire lors de la crise des réfugiés en Europe en 2015. Lors de la crise des réfugiés, de nombreux pays industrialisés ont fait face à des défis pour accueillir et intégrer les réfugiés en raison de préoccupations politiques et sociales concernant la sécurité et la diversité culturelle.

Ensuite, les catastrophes naturelles telles que les séismes, les ouragans ou les inondations peuvent entraîner des contraintes massives sur l'accès humanitaire. Les infrastructures essentielles, telles que les routes et les ponts, peuvent être détruites, rendant difficile l'acheminement rapide de l'aide aux zones touchées. Les catastrophes naturelles, comme l'ouragan Katrina aux États-Unis en 2005, ont également posé des défis d'accès humanitaire en raison de la destruction des infrastructures et des difficultés logistiques pour acheminer l'aide aux zones touchées.

Lors du conflit en Syrie à partir de 2011, l'accès humanitaire aux zones de combat était souvent entravé en raison des combats et des restrictions gouvernementales. En outre, les pays industrialisés ont fait face à des contraintes financières pour fournir une assistance humanitaire adéquate aux populations vulnérables, en particulier pendant les périodes de récession économique.

❖ **Etudes dans les pays en développement.**

Les contraintes d'accès humanitaires dans les pays en voie de développement sont diverses et complexes, impactant la fourniture d'aide aux populations vulnérables. Parmi ces exemples les conflits armés pendant La guerre civile en Syrie en 2015 a rendu difficile l'acheminement de l'aide aux populations affectées, les barrières géographiques à travers les inondations au Mozambique en 2019 ont compliqué l'accès aux victimes dans des zones éloignées.

La pandémie de COVID-19 en 2020 a exacerbé les difficultés d'accès aux soins de santé dans de nombreux pays en développement. En 2018, le Yémen a imposé des entraves aux organisations humanitaires opérant dans le pays en raison du conflit en cours. Haïti a fait face à des défis logistiques importants lors de la réponse aux dégâts causés par l'ouragan Matthew en 2016.

L'éruption d'Ébola en République démocratique du Congo en 2021 a posé des défis d'accès humanitaire. En 2017, le Soudan du Sud a fait face à des problèmes de sécurité qui ont limité l'accès à l'aide. En 2022, les camps de réfugiés Rohingyas au Bangladesh ont été confrontés à des obstacles supplémentaires pour accéder à l'aide humanitaire, notamment en raison de la pandémie de COVID-19 et des restrictions de déplacement imposées par les autorités bangladaises.

Le typhon Haiyan a touché les Philippines en 2013, rendant difficile l'accès aux secours. Lors de l'épidémie d'Ébola en Afrique de l'Ouest en 2014, la coordination des efforts de secours a été un défi majeur.

Il existe plusieurs documents traitant des contraintes d'accès en Afrique et au Burkina Faso. Cependant, nous constatons qu'il demeure toujours des contraintes d'accès humanitaires au Burkina Faso. Dans le chapitre suivant nous présentons notre méthode de recherche.

CHAPITRE 2 : CADRES DE L'ÉTUDE ET MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

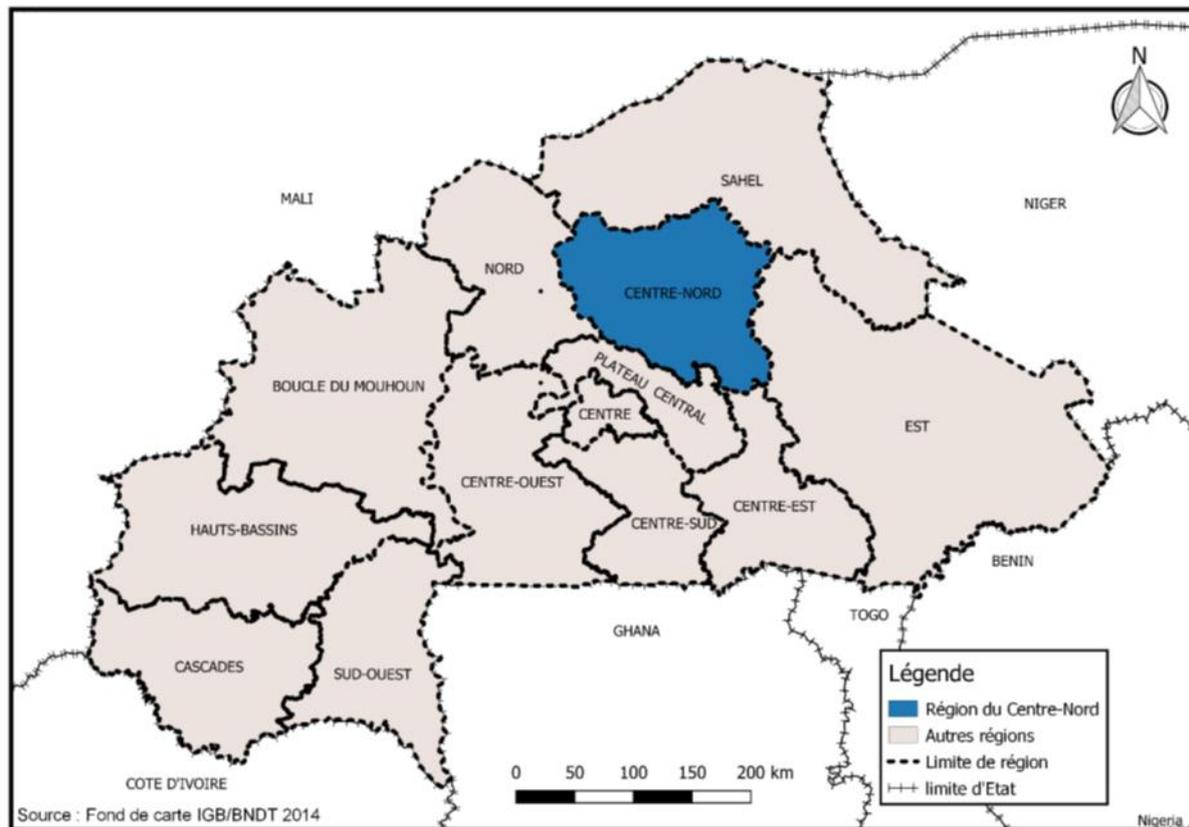
Ce chapitre établit le socle essentiel de nos travaux en présentant d'abord les cadres de l'étude (légal et institutionnel). Ensuite, il clarifie les bases conceptuelles de la recherche, les approches méthodologiques, fournissant un cadre solide pour notre enquête. Les méthodes de recherche présentées offrent une perspective transparente sur notre démarche, assurant ainsi la crédibilité et la rigueur de notre travail. Cette section constitue un préambule essentiel pour comprendre notre recherche dans son contexte et sa méthodologie.

2.1. Présentation de la zone d'étude (région du Centre-Nord)

La région du Centre-Nord constitue la zone de notre étude. Elle est située sur le plateau central du Burkina Faso. Selon l'Institut National de la Statistique et la Démographie (INSD, 2022), du point de vue statistique, il existe très peu d'études physiques et surtout socioéconomiques et démographiques récentes sur la région du Centre-Nord. Afin de disposer de données récentes, nous avons utilisé les résultats de l'étude monographique¹⁶ qui se propose, à partir des données du 5e RGPH de 2019, de mettre à la disposition des décideurs (du niveau national et régional), des chercheurs, des étudiants et des utilisateurs divers, des données sociodémographiques et économiques récentes et détaillées sur les provinces et les communes de la région du Centre-Nord. La figure N°1 ci-dessous représente la carte des régions administratives du Burkina Faso dans laquelle la région du Centre-Nord est indiquée par la couleur bleue.

¹⁶ RGPH 2019-Monographie du Centre Nord, produite en 2022 à partir des données du recensement de 2019.

Carte N° 1: Carte des régions administratives du Burkina Faso



2.1.1. Cadre physique

La région du Centre nord fait partie des treize (13) régions que compte le Burkina Faso. Au plan géographique, elle est située entre les parallèles 12°40'1 ; 14° Nord (N) et les méridiens 0°15 ; 25° longitude Ouest (W). La région du Centre-Nord couvre une superficie de 19 290 km², soit 7% du territoire national qui se répartie entre les provinces du Bam (4 040 km²), du Namentenga (6 313,5 km²) et du Sanmatenga (8 806,7 km²). Elle est limitée au Nord par la région du Sahel, au Sud par les régions du Plateau Central et du Centre-Est, à l'Est par la région de l'Est et à l'Ouest par la région du Nord.

Les sols

La région du Centre-Nord offre des sols à dominance ferrugineux tropicaux à deux (02) variantes : des sols ferrugineux tropicaux peu profonds et lessivés sur les glacis et les plateaux et des sols ferrugineux tropicaux profonds, difficiles à travailler dans les bas-fonds. De manière générale, les sols ferrugineux dégradés sont présents dans toutes les communes.

Climat

Le Centre-Nord appartient à la zone climatique dite sub-sahélienne, caractérisée par l'alternance de (02) deux saisons dont une saison des pluies inférieure à quatre (04) mois allant de juin à septembre. La moyenne pluviométrique varie entre 502 et 1 040,8 mm (Source : DRAAHM-CNR, juillet 2021) d'eau par an avec des variations notables. La caractéristique essentielle de la pluviométrie est son irrégularité spatio-temporelle rendant ainsi aléatoire et précaire les activités agricoles et économiques (pêche, maraîchage...) liées aux ressources en eau pluviale. Les températures moyennes varient entre 17°C enregistrés durant les mois de décembre et janvier et 40°C durant les mois de mars et avril. Deux (02) types de vents traversent la région : harmattan (vent chaud et sec le jour et frais la nuit) qui souffle pendant la saison sèche et la mousson (vent humide) qui assure la formation des nuages et des pluies.

Végétation, faune et flore

La végétation de la région est de type soudano sahélien, caractérisée essentiellement par trois (03) types de formations végétales : la steppe arborée, la savane arbustive et à la savane arborée. Les ressources forestières dotées d'une composition floristique assez variée couvrent une superficie de plus de soixante mille (60 000) hectares. Le Centre-Nord regorge d'une forte diversité biologique, et plus d'une soixantaine d'espèces fournissent des Produits forestiers non ligneux (PFNL). La faune sauvage est essentiellement aviaire. La faune aquatique est peu diversifiée par rapport à la faune terrestre. Cependant, la région connaît une dégradation progressive de ses ressources naturelles, due à la péjoration des conditions climatiques et à l'action de l'homme.

Hydrographie

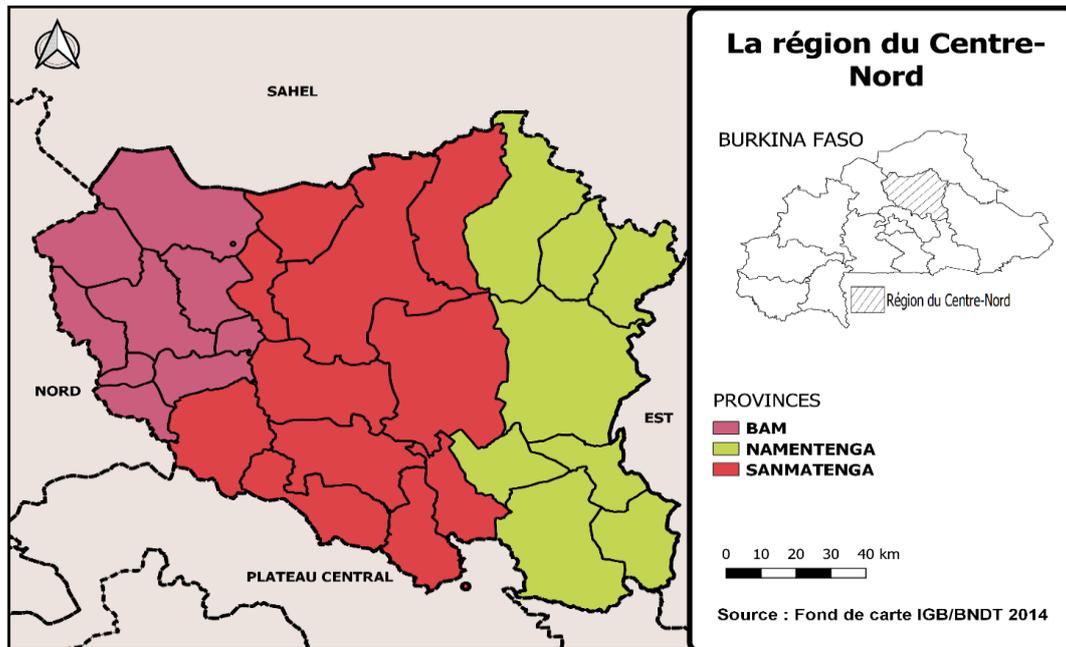
Le Centre-Nord est drainée essentiellement par le bassin versant du fleuve Nakambé et le sous bassin versant du Niger et leurs affluents. Les plans d'eau de la région sont constitués d'une part des lacs Bam, Bourzanga, Sian et Dem et d'autre part de barrages (96 barrages dont 42 dans la province du Bam, 17 dans la province du Namentenga et 37 dans la province du Sanmatenga), de mares et de retenues d'eau artificielles.

2.1.2. Organisation administrative

La région du Centre-Nord a été créée par la Loi N° 2001-013/AN du 02 juillet 2001 portant création de treize régions au Burkina Faso. Elle est limitée au Nord par la région du Sahel, au Sud par les régions du Plateau Central et du Centre-Est, à l'Est par la région de l'Est et à l'Ouest par la région du Nord. Le chef -lieu de la région, Kaya, est situé à 100 km de Ouagadougou sur

la RN3. La région du Centre-Nord est constituée des provinces du Bam, du Namentenga et du Sanmatenga. La région est administrativement subdivisée en 3 communes urbaines et 25 communes rurales, soit au total vingt-huit (28) communes et comptent plus de Huit cent quatre-vingt-quatre (884) villages.

Carte N° 2 : Carte des provinces de la région du Centre-Nord



2.1.3. Caractéristiques démographiques

Au plan démographique, la région du Centre-Nord compte 1 874 669 habitants selon les résultats du cinquième recensement général de la population et de l'habitation (5e RGPH), réalisé en 2019, soit 9,1% de la population totale du Burkina Faso. C'est la cinquième région la plus peuplée. La population est essentiellement composée de Mossi, de Peulh, de Gourmantché et de Fulsé.

Kaya, chef-lieu de la région, avec une population de 121 970 habitants en 2019, soit 2,3 % de la population urbaine du pays est le principal centre urbain de la région. La ville de Kaya est la cinquième (5e) plus grande ville démographique du Burkina Faso.

La population de la région du Centre-Nord a une évolution rapide. Selon le RGPH 2019, c'est une population très jeune dans sa majorité à l'image de celle du pays avec un âge moyen de 20,8 ans. En termes d'évolution des effectifs, la population de la région est restée en constante hausse depuis 1985. Elle est passée de 729 188 habitants en 1985 à 1 202 025 habitants en 2006 pour atteindre 1 874 669 habitants en 2019. Selon le milieu de résidence et à l'image du pays,

l'effectif de la population rurale de la région du Centre-Nord est nettement plus important que celui de la population urbaine.

Depuis 1985, la densité de la population est en constante hausse et sont très contrastées suivant les communes de la région. Elle est passée de 36,3 habitants au kilomètre carré (hbts/km²) en 1985 à 61,1 hbts/km² en 2006, puis à 89,7 hbts/km² en 2019 (graphique 2.1). La densité maximale est de 238,8 hbts/km² à Kaya, chef-lieu de la région, contre un minimal de 41,5 hbts/km² à Tougouri. La population de la région du Centre-Nord est à majorité féminine au regard des rapports de masculinité inférieurs à 100 dans la région (89,9 hommes pour 100 femmes).

2.1.4. Caractéristiques socio-économiques

Les activités économiques de la région reposent essentiellement sur l'agriculture, l'élevage, l'artisanat et l'exploitation minière.

Au plan économique, la région du Centre-Nord est essentiellement agricole. En effet, plus de 80% de la population active exercent des activités agro-pastorales qui constituent les principales sources de subsistance et de revenu. Les cultures céréalières (mil, sorgho blanc, sorgho rouge, maïs et riz etc.), de rente (coton, arachide, sésame et soja, etc.) et maraîchères (haricot vert, oignon, aubergine locale, aubergine violette, tomate, pomme de terre, chou, etc.) ainsi que l'élevage constituent donc les pôles générateurs de revenus monétaires et le principal moyen de couverture des besoins. En dehors des activités agro-sylvo-pastorales et d'autres activités économiques, la région du Centre-Nord regorge d'un potentiel minier assez important. En effet, On note l'existence de 230 sites d'extraction d'or répartis comme suit : trois (03) mines industrialisées (Bissa Gold au Bam et au Sanmatenga et la Société Minière de Taparko au Namentenga) ; trois (03) sites semi-mécanisés ; 75 sites artisanaux et 149 sites sauvages ou anarchiques avec cinq (05) comptoirs d'achat. En plus, on note la présence d'autres gisements tels que le diamant à Barsalogho, le fer à Bourzanga et une carrière de tufs dans la commune de Boussouma.

La région dispose de nombreux sites touristiques dont le monument funéraire des chefs de Boulsa, la colline sacrée de Tanyilé, la tombe de Namendé et Bonam, la colline de Tib Youbila, et le musée de Kaya. Quant à l'artisanat, il concerne principalement les articles de maroquinerie, de teinture, de tissage et de la forge.

La présentation du cadre d'étude nous indique qu'en plus de la crise sécuritaire croissante, la région du Centre-Nord demeure très vulnérable aux problèmes climatiques et à d'autres phénomènes météorologiques extrêmes dus au changement climatique, et continue de faire face à des défis économiques et sanitaires résultant de la désorganisation de l'environnement social, économique et sanitaire. En réponse, les ONG, particulièrement les humanitaires, fournissent une assistance vitale aux personnes déplacées à l'intérieur du pays, aux réfugiés et aux populations vulnérables des communautés d'accueil malgré la détérioration de la situation sécuritaire et les limitations croissantes de l'accès humanitaire aux populations dans le besoin.

2.2. Présentation de la structure d'accueil : Save the Children International

2.2.1. Save the Children International

Save the Children¹⁷ est l'une des plus grandes ONG de promotion et de défense des droits de l'enfant, qui travaille dans des contextes humanitaires et de développement avec des enfants et des partenaires pour obtenir des résultats tangibles afin que tous les enfants **survivent, apprennent** et soient **protégés**. Save the Children, dont la fondatrice Eglantyne Jebba été pionnière dans la codification du Droit des enfants, a célébré ses **100 ans** en 2019. Save the Children est présent dans plus de 120 pays au monde, dont le Burkina Faso.

Devenu Save the Children International (SCI), la vision de l'organisation est un monde dans lequel chaque enfant a le droit de survivre, le droit à la protection, au développement et à la participation. Sa mission est d'obtenir des progrès décisifs dans la façon dont le monde traite les enfants et de réaliser des changements immédiats et durables dans leurs vies. Enfin, les valeurs de Save the Children International sont : Responsabilité, Ambition, Collaboration, Créativité, Intégrité (RACCI).

Selon le plan stratégique 2022-2030 de Save the Children International¹⁸, l'organisation a trois ambitions d'ici 2030. Ce sont :

- Survivre : Plus aucun enfant ne meurt de cause évitable avant son 5e anniversaire
- Apprendre : Tous les enfants apprennent d'une éducation basique de qualité
- Être protégé : La violence contre les enfants n'est plus tolérée

¹⁷ Rapport annuel, Bureau régional de Save The Children, Dakar 2018. Page 19

¹⁸ Plan stratégique 2022-2030 de Save the Children International Burkina Faso, 2022

2.2.3. Save the Children International Burkina Faso

C'est au sein de l'ONG Save the Children International (SCI) Burkina Faso que nous avons conduit la présente étude pendant que nous étions Program Manager et conseiller régional pour la santé communautaire pour le Burkina Faso et le Niger pendant cinq ans (2018-2023).

Au Burkina Faso l'ONG existe depuis 1982. Elle intervient actuellement dans huit régions (Centre-Nord, Nord, Sahel, Boucle du Mouhoun, Hauts Bassins, Cascades, Sud-Ouest et Est) pour promouvoir les droits des enfants. Save the Children travaille en étroite collaboration avec le ministère de tutelle, à savoir le Ministère de la Femme, de la Solidarité nationale, de la Famille et de l'Action humanitaire avec lequel une convention de partenariat est signée sur la période 2020-2025. Save the Children a élaboré une nouvelle stratégie 2022-2024 qui, au Burkina Faso s'est axé autour de 5 objectifs stratégiques :

Objectif 1 : Contribuer à promouvoir l'accès à une éducation inclusive et de qualité dans un environnement sûr, protecteur et respectueux de l'égalité des sexes pour tous les enfants de 6 à 18 ans, y compris ceux vivant dans les zones à fort défis sécuritaires.

Objectif 1 : Contribuer à promouvoir l'accès à une éducation inclusive et de qualité dans un environnement sûr, protecteur et respectueux de l'égalité des sexes pour tous les enfants de 6 à 18 ans, y compris ceux vivant dans les zones à fort défis sécuritaires.

Objectif 2 : Les capacités du gouvernement sont renforcées à tous les niveaux (national, régional et communautaire) pour garantir l'accès à des services de santé et de nutrition de qualité, adaptés aux besoins des femmes, des enfants et des nourrissons, notamment ceux touchés par le conflit.

Objectif 3 : Tous les enfants sont protégés contre toutes les formes de violence, d'abus et de violation des droits de l'enfant (mariage d'enfants), en renforçant les systèmes de protection de l'enfance aux niveaux national et communautaire, en particulier dans les contextes humanitaires, et en demandant aux gouvernements d'être redevables.

Objectif 4 : SCI se positionne comme un acteur humanitaire crédible et de première ligne qui répond de manière efficace et appropriée aux besoins et aux droits des enfants, en maximisant son impact grâce à la localisation et en adoptant une approche sensible aux conflits et résiliente au climat dans la mise en œuvre de nos programmes.

Objectif 5 : Les enfants participent activement à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des programmes et des politiques, et sont capables de plaider pour la protection de leurs droits et de demander aux gouvernants d'être redevables dans un environnement sûr, équitable et favorable à l'égalité des sexes.

➤ **Secteurs d'intervention de Save the Children International (SCI) Burkina Faso**

Selon le plan stratégique 2022-2030 de SCI Burkina Faso, les secteurs d'intervention de l'organisation sont principalement les suivants :

- Protection de l'enfant

SCI Burkina Faso travaille à améliorer le système de protection des enfants au Burkina Faso, plus particulièrement sur les thématiques suivantes :

- **Renforcement du système de protection de l'enfant** au niveau national et communautaire ;
- **Protection des enfants contre les violences** y compris la gestion des cas de violences ;
- **Protection en situation d'urgence** : Evaluation rapide des besoins de protection, mise en place d'espaces sécurisés, déploiement d'une équipe mobile, identification et gestion des cas de violences, soutien psychosocial ;
- **Co-Facilitation** du Domaine de Responsabilité de la Protection de l'Enfant (CPAoR) national et des Domaines de Responsabilité de la Protection de l'Enfant (AoR) régionaux dans les zones d'urgence ;
- **Mise en place de mécanismes communautaires, d'identification, de référencement** des cas de protection ;
- **Renforcement des capacités** des travailleurs sociaux sur la gestion des cas des Enfant Associé aux Forces et Groupes Armés (EAFGA), le déploiement du Système de Gestion de l'Information sur la Protection de l'Enfance (CPIMS+) les premiers secours **psychologiques** ;
- **Engagement des chefs traditionnels/religieux pour changer les perceptions** et les comportements sur le mariage d'enfants ;
- **Mobilité à risque des enfants** (sensibilisation sur les risques, prise en charge, référencement, etc.).

- Santé/Nutrition

SCI Burkina Faso travaille à réduire considérablement la mortalité infantile et néonatale due à des causes évitables, grâce à nos programmes intégrés de prévention et de prise en charge de la malnutrition aiguë par :

- **Le changement de comportement social** en matière d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (ANJE) ;
- **La nutrition en situation d'urgence** : (appui à l'ANJE en situation d'urgence, dépistage de la malnutrition aiguë, formation des agents de santé, appui psycho-social des femmes enceintes et allaitantes, mise en place d'espaces amis des bébés, distribution de farine infantile et de poudre de micronutriments, etc.) ;
- La mise en place de **groupes d'apprentissage et de suivi des pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants (GASPA)** et organisation de causeries sur la nutrition ;
- Des actions **WASH** (latrines, sensibilisations à l'hygiène) et d'amélioration de **la qualité des services de santé** ;
- Le renforcement du **système de santé** (formations, appui à la mise en place de postes de santé avancés, appuis matériels...) ;
- **Le suivi de l'effectivité de la gratuité des soins** des enfants de moins de 5 ans et Femmes enceintes et allaitantes ;
- Le soutien à **l'éducation sur les droits et la santé sexuelle et reproductive** des adolescents et adolescentes.

- La pauvreté de l'enfant, y compris la formation des jeunes

Pour SCI Burkina Faso, la pauvreté de l'enfant est vue sous l'angle des privations multidimensionnelles. Cette thématique consiste donc à soutenir les familles pauvres afin qu'elles puissent aider leurs enfants à se développer. Elle comprend trois sous-thèmes :

- **Protection sociale sensible aux enfants** à travers l'appui à des mécanismes permettant aux ménages pauvres d'avoir accès aux transferts monétaires (cash) accompagné d'un paquet de sensibilité à l'enfant (résilience des enfants et jeunes, compétences parentales, budgétisation familiale) ;
- **Moyens d'existence sensibles aux enfants** : appui aux ménages pauvres en moyens de subsistance pour développer des activités génératrices de revenus afin de soutenir leurs enfants ;
- Enfin sur **les compétences des adolescents** par le développement de leurs compétences

de vie et la formation préprofessionnelle pour leur permettre de s'insérer dans le tissu économique et social.

- Education

Save the Children International Burkina Faso appuie le gouvernement dans la mise en œuvre de sa Stratégie Nationale d'Education en Situation d'Urgence (SN-ESU) dans les zones à forts défis sécuritaires au Burkina Faso. Notre travail en matière d'éducation comprend :

- La mise en place d'espaces temporaires d'apprentissage (ETA) ;
- La distribution de kits scolaires aux élèves et de kits pédagogiques et didactiques aux enseignants ;
- La réhabilitation des salles de classes et des latrines sensibles au genre ;
- Les cours de rattrapages et de remédiation ainsi que le programme d'éducation par la radio (PER) ;
- Le renforcement de capacités des écoles accueillant des personnes déplacées ainsi que le soutien psychosocial ;
- La mise en œuvre de programmes d'apprentissage accéléré pour les enfants déplacés en vue de leur maintien dans le système scolaire ;
- L'utilisation de la pédagogie orale pour les enfants des communautés touchées par le conflit et ciblées par les attaques d'écoles ;
- La formation des enseignants et des comités de gestion des écoles à l'approche des écoles sûres (Safe Schools) et à l'appui psycho-social ;
- Le renforcement des capacités du secrétariat technique de l'éducation en situation d'urgence (ST- ESU);
- L'intégration des approches d'éducation et de protection, en utilisant les écoles comme une plateforme pour créer un environnement sûr pour les enfants et renforcer le mécanisme d'orientation vers la protection de l'enfance.

- Réponse humanitaire

- SCI Burkina Faso se positionne comme un acteur humanitaire clé au Burkina Faso par la mise en œuvre de projets humanitaires dans les zones les plus touchées, notamment les régions du Sahel, du Centre-Nord, du Nord, de l'Est et de la Boucle du Mouhoun.
- Ces projets comprennent la réponse d'urgence, le soutien financier et aux moyens de

subsistance des ménages, les transferts monétaires à usages multiples, la protection, l'éducation et la nutrition en urgence, le plaidoyer pour l'accès humanitaire, etc.

- Au regard de l'évolution de la crise, le bureau pays fait son possible pour avoir une approche sensible aux conflits afin de ne pas empirer la situation et explore dans son travail des thèmes émergents tels que le changement climatique, la négociation de l'accès humanitaire et le triple nexus (humanitaire, développement et paix).

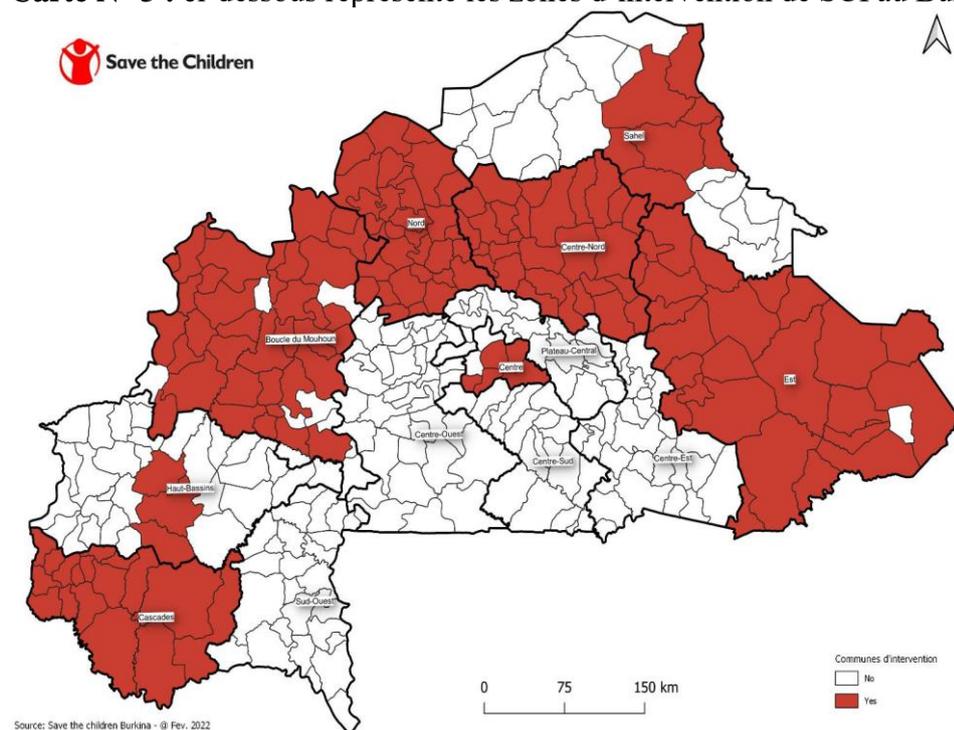
- Plaidoyer, participation des enfants et localisation

- Avec la Coalition Nationale Contre le Mariage d'Enfants au Burkina Faso, SCI mène le plaidoyer pour la relecture du Code des Personnes et de la Famille en vue de fixer l'âge légal minimum au mariage à 18 ans pour la fille et le garçon ;
- Nous menons le plaidoyer pour une éducation de qualité, sûre, inclusive et accessible au profit de tous les enfants, y compris les enfants déplacés internes. Cela implique la mise en œuvre effective de la Déclaration sur la Sécurité dans les Écoles (DSE) et ses lignes directrices au profit des enfants ;
- SCI Burkina Faso contribue, dans le cadre du Forum des ONG Humanitaires (FONGIH), au plaidoyer pour l'accès humanitaire au Burkina Faso ;
- Nous travaillons aussi à intégrer dans l'agenda politique et dans la discussion publique la question des six graves violations à l'encontre des enfants en temps de conflits, notamment le recrutement d'enfants par les groupes armés ;
- Nous soutenons la réactivation du parlement des enfants afin de permettre aux enfants de conduire par eux-mêmes des actions de campagne/plaidoyer pour la réalisation de leurs droits ;
- Notre approche de localisation nous permet de renforcer les capacités des organisations locales, avec en moyenne une trentaine de partenariats, y compris des organisations locales chaque année.

➤ **Secteurs d'intervention de Save the Children International au Burkina Faso**

SCI intervient actuellement dans huit régions : Centre-Nord, Nord, Sahel, Boucle du Mouhoun, Hauts Bassins, Cascades, Sud-Ouest et Est.

Carte N° 3 : ci-dessous représente les zones d'intervention de SCI au Burkina Faso



2.3. Cadre des ONG intervenant dans la région du Centre-Nord

Ce paragraphe a été élaborés sur la base des échanges avec les ONG nationales et internationales et experts sur le terrain, les visites de terrain, la documentation et les observations directes des projets humanitaires en cours et les données rapportées par OCHA¹⁹. Il aborde les notions et concepts essentiels à la compréhension de l'étude, offrant des informations précises et claires d'avant la crise sécuritaire au centre Nord.

2.3.1. Contraintes d'accès existantes des ONG d'avant la crise au Centre-Nord

Les ONG nationales et internationales travaillent constamment, depuis plusieurs années, pour surmonter ces défis et apporter une aide vitale aux enfants et aux communautés dans le besoin dans la région du Centre-Nord. Nous avons pu noter :

- Les conflits violents communautaires dans les zones d'intervention.
- Les restrictions gouvernementales ou légales sur les opérations humanitaires.
- L'accès restreint à des régions isolées ou éloignées.
- Les obstacles logistiques tels que les routes endommagées ou bloquées.
- La méfiance ou hostilité des communautés envers les organisations humanitaires.

¹⁹ OCHA. Aperçu des besoins humanitaire (au 30 juin 2023). <https://reliefweb.int/report/burkina-faso/burkina-faso-aperçu-des-besoins-humanitaires-2023-mars-2023> Consulté le 20 décembre 2023

- Le manque de financements suffisants pour répondre aux besoins humanitaires.
- Les intempéries et conditions climatiques difficiles.
- Les barrières linguistiques et culturelles.
- Les difficultés dans la coordination avec d'autres organisations ou d'autres acteurs.
- L'interférences politiques dans les opérations humanitaires ;
- Les flux migratoires importants qui compliquent l'identification et l'assistance aux populations vulnérables.
- Le manque d'informations fiables sur la situation réelle des populations affectées.
- La propagande ou désinformation qui entrave les efforts humanitaires.
- L'exploitation et l'utilisation des enfants, rendant leur accès difficile et dangereux.

2.3.2. Les stratégies d'accès existantes des ONG d'avant la crise au Centre-Nord

Toujours sur la base des échanges avec les ONG nationales et internationales et experts sur le terrain, les visites de terrain, la documentation et les observations directes des projets humanitaires en cours et les données rapportées par OCHA, il ressort que les différentes ONG, avant la crise sécuritaire, avaient des stratégies opérationnelles concrètes d'accès humanitaire à savoir :

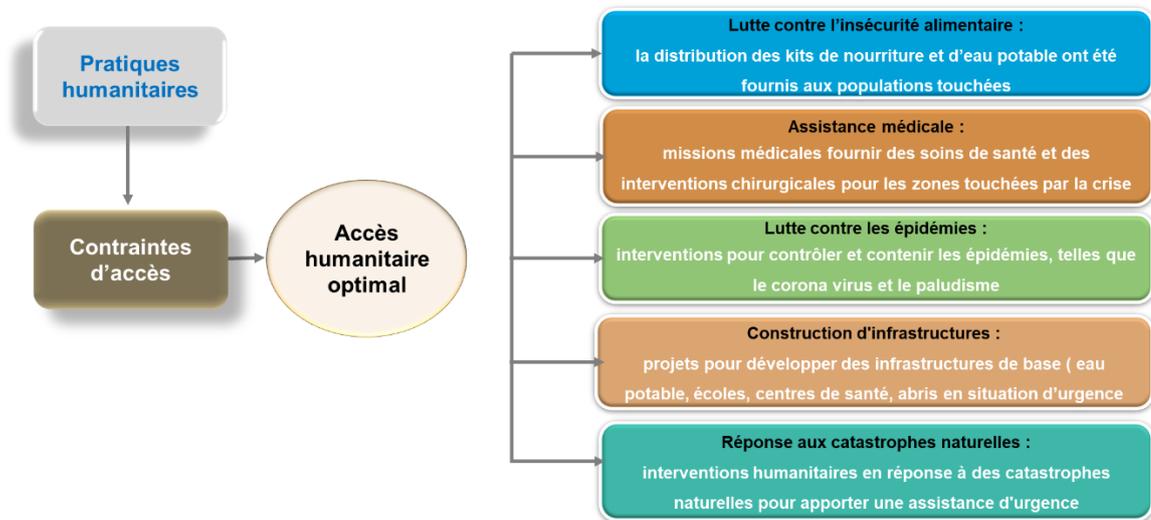
- La coordination des acteurs humanitaires : La coordination entre les différentes ONG, les agences des Nations Unies et d'autres organisations humanitaires à rationaliser les efforts et les ressources et a permis de surmonter certains obstacles logistiques et sécuritaires.
- Les mécanismes d'accès alternatifs : Dans les zones où l'accès est extrêmement difficile dans la région du centre nord ou restreint, les ONG ont développé des mécanismes d'accès alternatifs, tels que l'utilisation de voies aériennes, de corridors humanitaires ou de partenariats avec des acteurs locaux fiables.
- La sensibilisation et plaidoyer public : Les ONG ont utilisé des campagnes de sensibilisation et de plaidoyer public pour attirer l'attention sur les défis liés à l'accès humanitaire dans cette zone et pour solliciter le soutien du gouvernement burkinabè et du grand public.

- La formation et renforcement des capacités locales : Les ONG ont renforcé les capacités des acteurs locaux et des communautés afin qu'ils puissent mieux répondre aux crises humanitaires dans leur région.
- L'utilisation de nouvelles technologies : les ONG ont exploré l'utilisation de nouvelles technologies, telles que les drones, pour surmonter les contraintes d'accès géographiques et fournir une aide humanitaire dans des zones éloignées.
- La concertation avec les institutions gouvernementales locales : afin de faciliter l'accès dans les différentes zones de la région .
- La surveillance et évaluation des besoins : La collecte de données précises sur les besoins humanitaires dans des zones difficiles a permis de planifier efficacement les interventions.

Sur les mêmes bases d'analyse que précédemment, c'est-à dire d'avant la crise sécuritaire, nous avons identifié les stratégies opérationnelles pertinentes entreprises par les ONG et qui ont eu des effets positifs sur l'accès humanitaire dans la région du Centre-Nord. Il s'agit en effet de la :

- Lutte contre l'insécurité alimentaire : la distribution des kits de nourriture et d'eau potable ont été fournis aux populations touchées.
- Lutte contre les épidémies : Des interventions ont été menées pour contrôler et contenir les épidémies, telles que le corona virus et le paludisme.
- L'assistance médicale : Des missions médicales ont été organisées pour fournir des soins de santé de base et des interventions chirurgicales dans des zones reculées.
- La construction d'infrastructures : Des projets ont été entrepris pour développer des infrastructures essentielles, comme des puits d'eau potable, des écoles et des centres de santé, des abris en situation d'urgence, dans des zones défavorisées.
- La réponse aux catastrophes naturelles : Des interventions humanitaires ont été menées en réponse à des catastrophes naturelles telles que les inondations et les vents violents pour apporter une assistance d'urgence aux personnes affectées.

Graphique N° 1 : Pratiques humanitaires des ONG et impacts



Source : conçu par nous sur la base des données de la recherche

2.3.4. Les moyens d'accès aux populations vulnérables par les ONG

L'accès humanitaire dans la région du Centre-Nord du Burkina Faso, d'avant la crise sécuritaire, est complexe en raison de contextes divers. Les ONG devaient constamment s'ajuster aux défis spécifiques de chaque situation pour accéder aux populations vulnérables et apporter une aide humanitaire indispensable. Sur la base de notre expérience professionnelle en tant que programme manager au sein de l'organisation humanitaire Save the Children Internationale Burkina Faso, et des résultats des échanges des visites de terrain et de données rapportées par OCHA, nous pouvons retenir les moyens d'accès des ONG aux populations vulnérables sont essentiellement :

- La coordination avec les autorités locales : Les ONG collaborent souvent avec les autorités locales, y compris les gouvernements nationaux, régionaux et locaux, ainsi que les agences de l'ONU, pour faciliter leur accès aux zones vulnérables.
- La coordination avec d'autres acteurs humanitaires : Les ONG travaillent souvent en collaboration avec d'autres acteurs humanitaires, tels que le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et les agences des Nations Unies, pour maximiser leur efficacité et leur sécurité lors de l'accès aux populations vulnérables.
- L'utilisation de réseaux locaux : Les ONG établissent souvent des partenariats avec des organisations locales et des acteurs de la société civile qui ont une connaissance

approfondie des communautés locales et qui peuvent faciliter l'accès aux populations vulnérables.

- L'évaluation des besoins : Avant de commencer toute intervention humanitaire, les ONG mènent généralement des évaluations des besoins pour identifier les populations les plus vulnérables et les zones les plus touchées. Cela les aide à planifier leur action de manière ciblée.
- Les campagnes de sensibilisation et de plaidoyer : Les ONG mènent parfois des campagnes de sensibilisation et de plaidoyer pour sensibiliser l'opinion publique et les autorités aux besoins des populations vulnérables en Afrique. Cela peut contribuer à améliorer l'accès en mobilisant un soutien politique et financier.
- L'accès aérien et logistique : Dans certaines régions reculées ou enclavées, les ONG ont eu recours à l'accès aérien pour acheminer du personnel et des fournitures. La logistique est essentielle pour garantir une distribution efficace de l'aide.
- L'utilisation de technologies de l'information : Les ONG de la région ont utilisé de plus en plus les technologies de l'information pour surveiller et coordonner leurs opérations humanitaires, ce qui améliore leur efficacité et leur capacité à atteindre les populations vulnérables.
- La gestion des risques et de la sécurité : Les ONG ont mis en place des protocoles de gestion des risques et de sécurité pour minimiser les dangers liés à l'accès aux zones vulnérables.

2.4. Méthodes et techniques de recherche

Aucune étude scientifique ne saurait se faire sans une démarche appropriée pour pouvoir arriver aux résultats escomptés. C'est ainsi que pour bien étoffer cette étude par des données fiables, nous nous sommes fixé d'utiliser une méthodologie nous permettant de nous imprégner des réalités du milieu et du terrain sans pour autant nous éloigner des données des autres chercheurs. Nous avons dans le cadre de cette étude utiliser la méthode qualitative et quantitative.

2.4.1. Les méthodes

Suivant une approche à la fois quantitative et qualitative, cette étude a exploré les différents points de vue des ONG humanitaires et des populations vulnérables ayant un impact sur l'accès humanitaire dans la région du Centre-Nord, afin d'influencer les interventions humanitaires dans la région. Cette étude est fondée sur la méthode qualitative de recherche à partir de questions ouvertes.

Pour les méthodes, nous avons utilisé les suivantes :

➤ Analyse documentaire

Cette analyse a consisté en la consultation de documents produits sur le thème de l'aide et l'accès humanitaire. La recherche documentaire a été notre première étape de la collecte des données. Elle a permis de faire le point de l'ensemble des ouvrages et de mieux cerner les contours du sujet et d'orienter les questions à poser aux groupes-cibles.

Il s'agit des ouvrages scientifiques et généraux tels que les mémoires, les documents officiels, les rapports d'activités consultés dans divers centres de documentation. Cet ensemble de données a permis de répondre aux questions spécifiques posées.

Le tableau N°1 ci-dessous présente les centres de documentation parcourus et les types d'informations collectées.

Tableau N° 1: Centre de documentation et types d'informations recueillies.

Structures de la documentation	Nature des documents consultés	Type d'information
Bibliothèque de 2IE	Mémoires	Informations générales à caractère mythologique
Organisations humanitaires	Termes de référence, études de faisabilité, rapports	Informations générales
Ministère de l'économie, de l'agriculture, des affaires étrangères	Rapports, statistiques, interviews, projets/programmes d'activités, ouvrages généraux	Informations générales et spécifiques
Internet	Rapports d'activités, revues et ouvrages généraux	Informations sur les différentes études sur l'accès humanitaire,

Source : conçu par nous sur la base des Données de la recherche

➤ **Observation participante**

Cette approche a consisté en un long travail de description et d'interprétation, et a mis en lumière la complexité des pratiques humanitaires visant à réduire les contraintes d'accès humanitaires

➤ **Méthode analytique :**

Cette approche consiste à faire une analyse fouillée auprès des autres acteurs impliqués dans l'action humanitaire dans le centre nord du Burkina Faso. C'est grâce même à cette méthode qu'il est possible pour nous d'établir un questionnaire et d'autres guides qui nous vont nous aider à réaliser ce travail. Dans notre étude, nous ferons ressortir les forces, faiblesses, opportunités et menaces quant aux actions déjà menées pour faciliter l'accès humanitaire dans la région du centre nord à travers l'outil d'analyse FFOM (forces, faiblesses, opportunités, menaces).

2.4.2. Les techniques

Quant aux techniques, Il s'agit entre autres de :

➤ **Focus group ou réunion des recherches**

Plusieurs questions ont été enrichies dans des réunions de recherches organisées avec une catégorie de personnes pour mieux prendre en compte les points de vue souvent divergents et recueillir les explications des -uns et des-autres. Les focus groups ont aidé à la création d'une dynamique et à l'observation des interactions entre individus.

➤ **Questionnaire et guide d'entretien**

Nous avons élaboré un questionnaire à administrer aux parties prenantes selon l'échantillon qui a été choisi et qui est décrit dans le point suivant. Nous allons également concevoir un guide d'entretien pour les entretiens que nous avons prévu d'avoir avec les différents acteurs du centre nord.

➤ **L'échantillonnage**

Plusieurs groupes cibles ont été identifiés comme étant des groupes particulièrement concernés par la problématique de l'accès humanitaire à partir de la littérature consultée. Il s'agit donc d'un échantillonnage orienté. Cependant, au sein de chaque groupes cible, le choix des

personnes enquêtées a été faite de manière aléatoire tout en veillant au respect du quotas genre homme, femme et jeune. Il s’agissait :

- Le premier groupe-cible a été constitué de l’ensemble des habitants du centre nord selon leur domaine d’activité à savoir les fermiers, les agriculteurs, les orpailleurs et les ménages. En effet, un échantillon de cent (100) personnes a été constitué, comportant essentiellement les personnes touchées par la crise sécuritaire au centre nord à qui nous allons administrer le questionnaire ;
- Le second groupe-cible a été constitué de personnes ressources, décideurs et influenceurs des normes sociales. Il s’agit des chefs coutumiers et de développement ou leurs représentants. Un nombre de quatre (04) personnes ont participé à l’étude ;
- Des personnes, ressources des ONG nationales et internationales ainsi que OCHA et les clusters ont constitués le troisième groupe cible à enquêter. Ils étaient au nombre de vingt-deux personnes à participer aux entretiens ;
- Le personnel responsable des questionnaires humanitaires du gouvernorat, représentant les décideurs au niveau de l’état, ont constitué le quatrième groupe cible ;
- Deux agents de la direction régionale de la police nationale de Kaya ont été interviewés au titre du groupe cible Force de Défense et de sécurité (FDS). Le tableau N°2 présente le résumé de l’échantillonnage

Tableau N° 2 : Récapitulatif de l’échantillonnage de l’étude

Outils de collecte	Cible	Nombre
Questionnaire adressé aux personnes vulnérables du centre nord	Les fermiers	25
	Agriculteurs	25
	Orpailleurs	25
	Ménages	25
Total 1		100
Guide d’entretien avec les représentants des chefs coutumiers et de développement	Représentants des chefs coutumiers et de développement	4
Total 2		04
Guide d’entretien pour les ONG nationales et internationales ainsi que OCHA et les clusters	Personnel de OCHA et clusters	2
	Organisations internationales	10

	Organisations nationales	10
Total 3		22
Guide d'entretien avec le gouvernorat du centre nord	Personnel responsable des questions humanitaires du gouvernorat	2
Guide d'entretien avec la police du Centre Nord	Police	2
TOTAL GENERAL		130

Source : données de l'étude

Les ONG nationales et internationales ont été sélectionnée pour participer à cette étude sur la base de leur contribution au renforcement de l'action humanitaire dans la région du Centre-Nord. Le tableau N°3 ci-dessous présente la liste de ces ONG.

Tableau N° 3 : Liste des ONG nationales et internationales enquêtées

N°	Organisations Non Gouvernementale nationale et Internationales
N°	Agence d'aide à la Coopération Technique et au Développement (ACTED)
1	Haut-Commissariat des Nations unies pour les Réfugiés (HCR)
2	Programme Alimentaire Mondial (PAM)
3	Médecin Sans Frontière (MSF)
4	Conseil Norvégien pour les Réfugiés (NRC)
5	Association Cri de Cœur pour l'Equité et le Développement (ACCED)
6	Organisation Catholique pour le développement et la Solidarité (OCADES)
7	Alliance Technique d'Assistance au Développement (ATAD)
8	Association pour la Promotion des Initiatives Locales (APIL)
9	Association Vision Action Développement (AVAD)
10	Association zood-noma pour le Développement (AZND)
11	Association pour la Promotion et l'intégration de la Jeunesse du Centre nord (APIJ/CN)
12	Oxford Committee for Relief Famine (OXFAM)
13	Save The Children International Burkina Faso (SCI)

➤ **Recrutement des participants**

Cette activité de collecte de données a été mise en œuvre sur la période du mois du 30 Aout au 06 Septembre 2023, dans la commune de Kaya. Les participants ont été recrutés en coordination avec les responsables des leaders communautaires et les responsables des services pour les services étatiques et les organisations nationales et internationales de la région du Centre-Nord.

Un choix aléatoire des participants populations vulnérables s'est fait sur le terrain mais toujours sur la base du volontariat à participer à l'étude et du consentement éclairé pour l'ensemble des participants.

➤ Collecte de données

Nous avons obtenu une autorisation, délivrée par le Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR) pour collecter les données auprès des différents groupes cibles dans la région du Centre-Nord (confère annexe N°6).

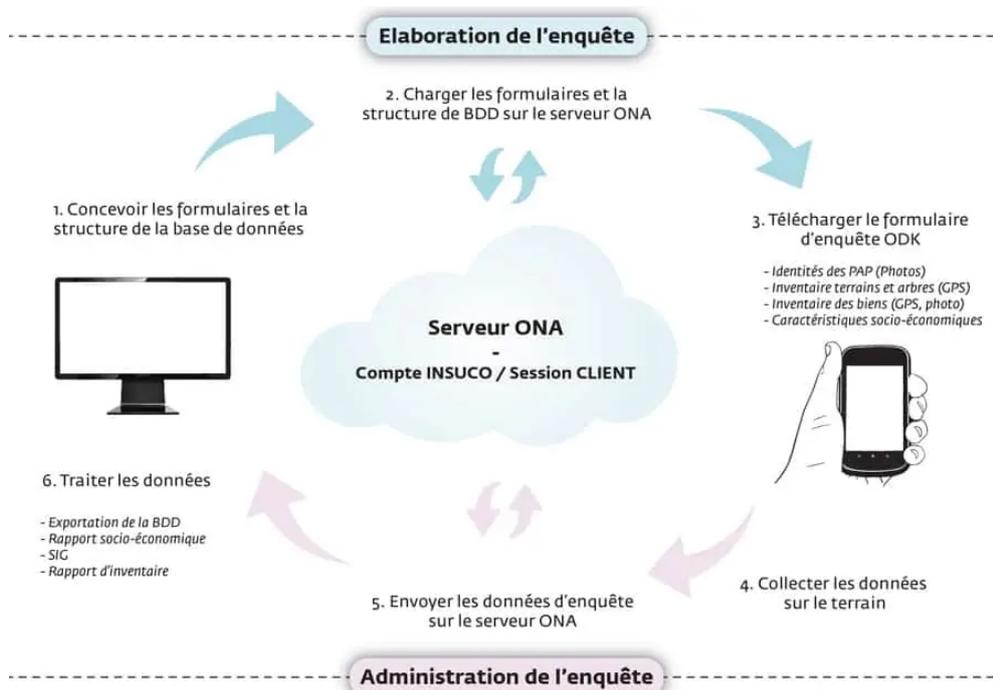
Lorsque le formulaire de consentement est lu, le participant signe. Ensuite chaque personne participant à la collecte a été soumise à un questionnaire et l'entretien a duré 45 à 60 minutes. Au total par personne, la séance d'entretien dure entre 1h et 1h15 minutes par personne. Huit enquêteurs de niveaux licence et agents communautaires d'organisations humanitaires intervenant dans la commune de Kaya ont collecté les données en binômes.

Pour la collecte des données, nous avons combiné l'utilisation de la plateforme en ligne ONA et le système de collecte Open Data Kit (ODK). ONA (www.ona.io) qui est une plateforme d'agrégation et de traitement des données sur laquelle nous avons créé un compte et une session permettant l'accès aux données collectées.

Les cinq outils de collecte de données (confère les annexes 1 à 5) ont été postés sur le navigateur Web Enketo sous la forme de formulaires Web à l'aide de la norme **XLSForm**. Ensuite, les données ont été collecté sur le terrain par huit enquêteurs de niveau licence et entrées au moyen de l'application **Geo-ODK**, qui a permis de gérer et d'appliquer les formulaires Web sur smartphone ou tablette (www.geoodk.com)²¹. La figure N°1 ci-dessous décrit le système de collecte et d'analyse de données Open Data Kit (ODK). ONA

²¹ [Guide : Introduction à Ona – Centre d'aide Ona Data](#) consulté le 02 octobre 2023

Graphique N° 2 : Système de collecte Open Data (ODK). ONA



Sources : Collecte et traitement des données - Insuco, consulté le 02 octobre 2023

2.4.3. Traitement des données

Au fur et à mesure que les données sont collectées, nous les avons visualisées, traitées et analysées sur notre compte sur <https://kaznet.ona.io/>, via les cartes, les tableaux, les photos et les vues graphiques ou les exporter sous la forme Excell pour une analyse plus avancée.

Grace aux possibilités offertes par le logiciel, nous avons établi les différentes tabulations, les graphiques et procéder aux croisements entre variables.

Les graphiques ont permis d'effectuer une analyse statistique sommaire des données en créant des graphiques à barres et des diagrammes à secteurs.

Les données qualitatives ont été extraites, décrypter et analyser par la technique de mise en exergue des régularités qui consiste à mettre à identifier et mettre en évidence les points de similarités et de dissemblance dans les discours pour ensuite en faire une synthèse ou une analyse plus approfondie.

2.5. Les limites de l'étude

L'étude a été réalisée dans une période relativement courte, et dans un nombre limité de localités. Les résultats sont restreints uniquement au PDI de la commune de Kaya et les

conclusions ne sont valables que pour les localités sélectionnées. Les participants ont été sélectionnés de façon à refléter une diversité de genre, de religion, d'appartenance ethnique et de situations sur la question du déplacement (déplacés internes, membres de communautés d'accueil ou rapatriés).

Enfin, dans cette partie de notre étude, la méthodologie utilisée a été présentée et cela nous permettra à l'issue de l'analyse, de procéder à la vérification des hypothèses de départ que nous avons formulées pour la réalisation de notre étude. Le tableau N°4 ci-dessous présente les objectifs spécifiques, les activités, la méthodologie et les résultats attendus de notre recherche :

Tableau N° 4: Synoptique détaillé (Objectifs spécifiques, activités, méthodologies, résultats)

Objectifs spécifiques	Activités	Méthodologies	Résultats attendus ou Indicateurs d'atteintes des activités/objectifs
OS 1 Répertorier les contraintes d'accès humanitaires dans la région du Centre Nord	Identifier les contraintes d'accès de la région du centre nord	Revue documentaire et analyse des rapports existants sur les contraintes d'accès - Entretiens avec les parties prenantes locales (communautés, Autorités locales, acteurs humanitaires)	Compréhension approfondie des contraintes et des défis à surmonter
	Hierarchiser les contraintes en fonction des priorités	Entretiens et enquêtes auprès des différents groupes cibles concernées par l'étude	Les contraintes sont connues et répertoriées en fonction des priorités
OS 2 Rechercher les effets des pratiques humanitaires sur les contraintes d'accès humanitaires dans la région du Centre Nord	Identifier les pratiques humanitaires pour surmonter les contraintes d'accès A1	Échange avec les organisations humanitaires et revue documentaire Analyse comparative avant-après des données sur les incidents de sécurité et les infrastructures	Les pratiques humanitaires sont recensées
	Recenser les approches et les méthodes efficaces	Échanges avec d'autres organisations humanitaires et experts sur le terrain, Visites de terrain et observation directe des projets humanitaires en cours	Des approches et des méthodes efficaces sont recensées
OS 3 Proposer des solutions pour faciliter l'accès	Faciliter la mise en place des bases logistiques dans la région	Établir des contacts avec les autorités locales, les groupes armés et d'autres acteurs pertinents	Des bases logistiques sont établies dans les zones à risque pour faciliter le stockage, la gestion et la

Objectifs spécifiques	Activités	Méthodologies	Résultats attendus ou Indicateurs d'atteintes des activités/objectifs
humanitaire dans la région du centre nord			distribution des fournitures humanitaires.
	Partager les résultats de l'étude avec les autorités en charge de la région	Réunions et entretiens avec les autorités locales de la région du Centre-Nord	Des formations et des ressources sont fournies aux communautés locales pour renforcer leur résilience face aux crises et favoriser l'autonomie
	Donner les rapports aux la communauté humanitaire et les décideurs	Entretiens avec les parties prenantes locales (communautés, autorités locales, acteurs humanitaires)	Les principes de développement durable sont intégrés dans les interventions humanitaires, en mettant l'accent sur la réduction des risques, la prévention des conflits et la construction de la paix à long terme.

Source : données de l'étude

CHAPITRE 3 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

Dans ce chapitre, les résultats détaillés de l'étude sur l'accès humanitaire dans la région du centre-nord du Burkina Faso sont exposés, mettant en lumière les conclusions clés. Une analyse approfondie des données recueillies est réalisée, fournissant des insights significatifs. La discussion qui suit explore les implications et les défis identifiés, offrant une compréhension approfondie du contexte. Enfin, des recommandations spécifiques sont formulées pour améliorer l'accès humanitaire dans cette région, visant à renforcer les capacités et à surmonter les obstacles identifiés au cours de cette étude.

Il offre une vue d'ensemble des données et des analyses pertinentes, fournissant ainsi des informations cruciales pour comprendre la situation humanitaire dans cette région et orienter les mesures futures.

3.1. Résultats de la méthodologie appliquée

Nous avons dans le cadre de cette étude utiliser la méthode qualitative et quantitative. Les données quantitatives ont permis d'avoir une vision globale, tandis que les données qualitatives ont apporté plus de détails aux résultats de l'étude.

La revue documentaire a été exhaustive, complète et actualisée, car elle a été réalisée à partir de documents tels que les rapports, les statistiques, des interviews, projets/programmes d'activités et ouvrages généraux, obtenus auprès des ONG intervenant dans la région concernée par l'étude.

L'échantillonnage a été représentatif sur le plan quantitatif et qualitative. En effet 130 personnes de 18 à 60 ans, représentatives des différentes couches socio-économique et professionnelles, ont constitué l'échantillon de l'étude. Toutes les parties prenantes ont été concerné, les populations vulnérables, les représentants des chefs coutumiers et de développement, les ONG et leurs partenaires que sont les la sécurité et l'autorité publique locale.

Nous pouvons admettre que les données collectées et traitées au cours de cette étude étaient exactes, fiables, exhaustives, précises et confidentielles. En effet, la collecte a été réalisée binômes par huit enquêteurs de niveaux licence et agents communautaires d'organisations humanitaires intervenant dans la commune de Kaya. Ces enquêteurs avaient une bonne expérience des outils et techniques de collecte de données par Open Data Kit (ODK)-ONA.

En effet, grâce aux Web Enketo de cette technique, les questionnaires peuvent être remplis de données et enregistrés sans connexion Internet. Une fois qu'un formulaire Web est ouvert en ligne pour la première fois par les enquêteurs, une copie du formulaire Web est stockée dans le navigateur Web et nous y avons accès. Les données saisies en mode hors connexion sont stockées en toute sécurité dans le navigateur Web jusqu'à ce que l'utilisateur puisse se connecter à Internet et télécharger les enregistrements ultérieurement. Ce système supprime les erreurs dues au transfert des données entre les enquêteurs et les agents de saisie. Il permet aussi d'identifier en temps réel les erreurs au cours de l'enquête, et ainsi de les corriger immédiatement.

Un choix aléatoire des participants populations vulnérables s'est fait sur le terrain mais toujours sur la base du volontariat à participer à l'étude et du consentement éclairé pour l'ensemble des participants. Cependant, nous avons été confrontés à la réticence de certains participants, notamment, les représentants de la sécurité (police nationale), du gouvernement et les staff des ONG. Probablement à cause de la sensibilité de la thématique accès humanitaire, liée à la sécurité et exigeant plus de confidentialité. L'autorisation de collecte de données qui nous a été délivrée par le CONASUR et qui précisait le caractère pédagogique de cette étude, a rassuré ces personnes à participer.

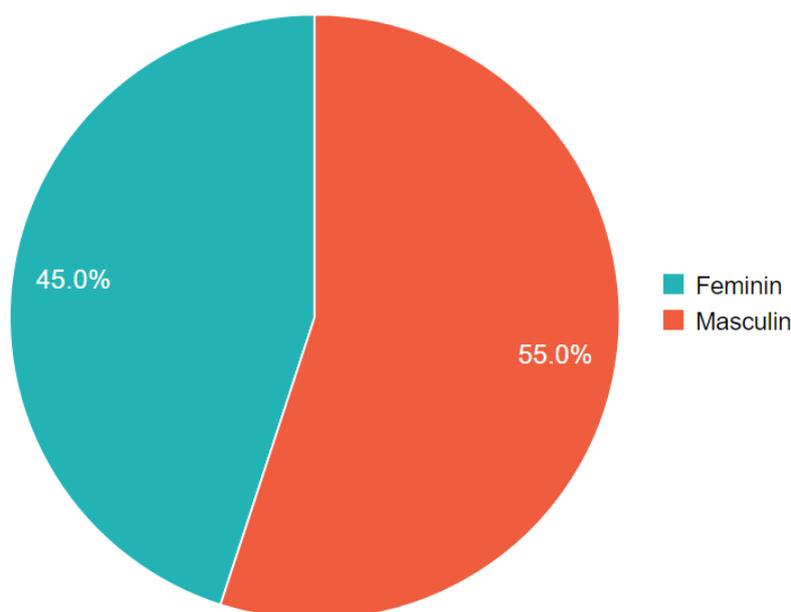
3.2. Résultats du questionnaire adressé aux populations vulnérables

3.2.1. Identification des personnes vulnérables

Il s'agit des informations sur le genre, le domaine d'activité et les provinces des personnes vulnérables enquêtées.

3.2.1.1. Genre des enquêtés

Graphique N° 3 : Genre des enquêtés



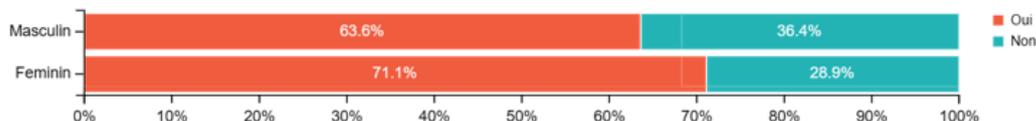
Sources : Données de l'étude

L'importance du genre dans l'accès humanitaire dans la région du Centre-Nord du Burkina Faso réside dans la nécessité de comprendre les disparités et les besoins spécifiques des femmes, des hommes, des filles et des garçons. En tenant compte des questions de genre, l'aide humanitaire peut mieux cibler les interventions pour garantir une assistance équitable et répondre aux défis particuliers auxquels sont confrontées les différentes catégories de la population, contribuant ainsi à renforcer la résilience communautaire et à favoriser le rétablissement post-crise.

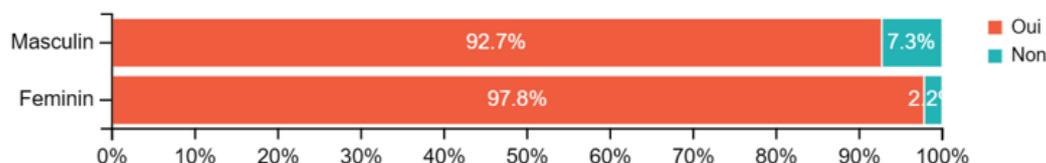
Graphique N° 4 : Variable sexe croisé avec d'autres variables de l'étude

Les croisements de la variable sexe des enquêtés avec d'autres variables. Autrement dit, la variable sexe regroupée par variables.... Ce sont :

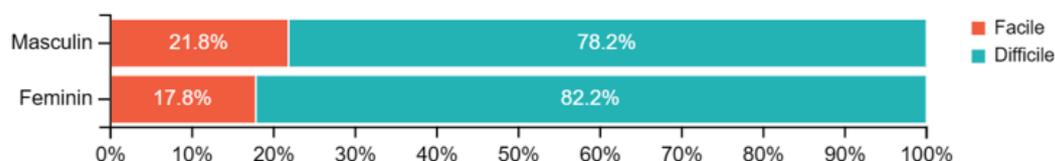
Variable Sexe des enquêtés croisée avec (ou regroupés par) la variable 7 (Avez-vous bénéficié ou eu accès à l'aide humanitaire ?)



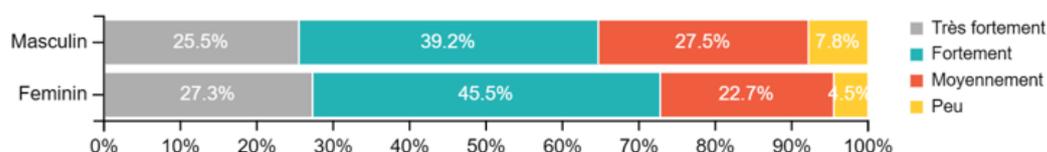
Variable Sexe des enquêtés croisée avec (ou regroupés par) la variable 10 (Selon vous, l'aide humanitaire améliore-t-elle la situation des personnes vulnérables ?)



Variable Sexe des enquêtés croisée avec (ou regroupés par) la variable 14 (Selon vous est-il facile ou difficile d'obtenir l'aide humanitaire ?)



Variable Sexe des enquêtés croisée avec (ou regroupés par) la variable 11 (Si oui ; à quel degré l'aide humanitaire a amélioré-t-elle la situation des personnes vulnérables ?)



Sources : Données de l'étude

Le croisement de la variable sexe avec d'autres variables de l'étude (confère graphique N°3 ci-dessus) a révélé que 82,2% des femmes ont déclaré qu'il est difficile d'obtenir l'aide humanitaire contre 78,2% chez les hommes. Les raisons évoquées sont essentiellement liées aux difficultés de pouvoir s'enrôler comme PDI dues à la non possession de pièces administratives, notamment la Carte d'Identité Burkinabè (CNIB), documents exigés pour l'enrôlement comme PDI.

" Plusieurs fois nous sommes allés à l'action sociale mais nous n'avons pas été reçus parce que nous n'avons pas de papier d'identité pourtant tout est resté dans nos villages lors de notre fuite " Femme de 45 ans, PDI venant du village de Biou.

Pour d'autres, c'est le manque d'informations sur comment, où et quand obtenir l'aide humanitaire qui expliquent le fait qu'ils n'arrivent pas à bénéficier de l'aide humanitaire en tant que PDI.

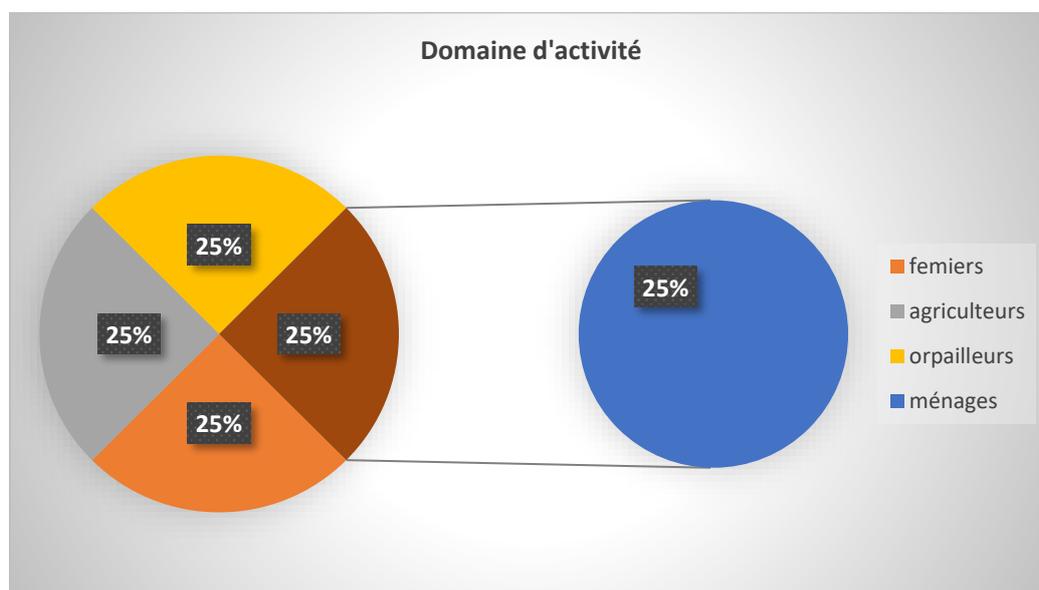
" On ne sait pas où aller pour avoir les informations pour avoir l'aide humanitaire " Homme de 49 ans, PDI venant du village de Kaogo.

Parmi les enquêtés qui ont pu obtenir l'aide humanitaire, 71,1% étaient des femmes contre 63,6% d'hommes. Parmi eux, aussi bien les femmes que les hommes, ont déclaré à plus de 92% que l'aide humanitaire améliore la situation des personnes vulnérables. En effet, pour plus de 72% des femmes, l'aide humanitaire améliore fortement la situation des personnes vulnérables contre 64% chez les hommes.

3.2.1.2. Le domaine d'activité des PME

Dans la région du Centre-Nord du Burkina Faso, l'agriculture est l'une des principales activités économiques, avec de nombreux agriculteurs qui cultivent des céréales telles que le mil et le maïs. Les fermiers locaux jouent un rôle vital dans la production alimentaire de la région, contribuant ainsi à la sécurité alimentaire. Les orpailleurs, quant à eux, sont impliqués dans l'exploitation artisanale de l'or, bien que cette activité soit souvent sujette à des enjeux environnementaux et sociaux. Les ménages, en tant qu'unités familiales, participent à diverses activités économiques, notamment l'agriculture, l'élevage et le commerce, contribuant ainsi à la diversification des revenus et à la stabilité économique de la région.

Graphique N° 5 : Domaine d'activité des enquêtés



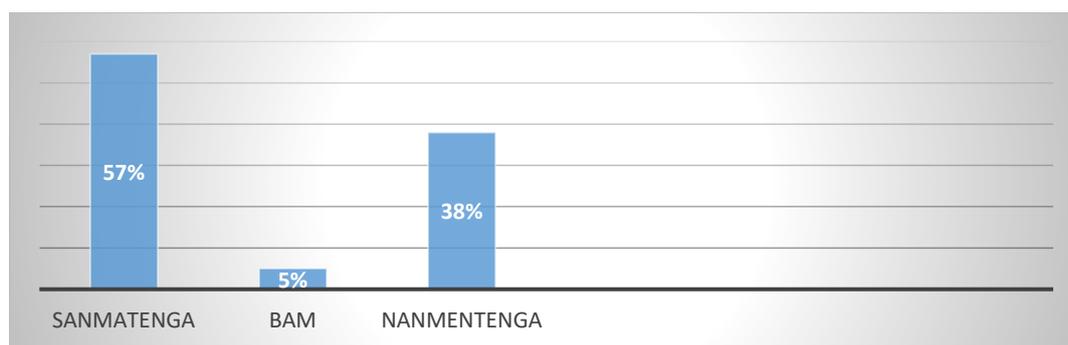
Source : construit par l'auteur à base des données de l'enquête

Pour le choix de l'échantillon, nous avons pris 25 ménages, 25 orpailleurs, 25 fermiers et 25 agriculteurs. En effet ce sont les secteurs d'activité majeurs de la région.

3.2.1.3. La province de localisation des PME

La région du Centre Nord comprend trois (03) provinces : la province du Bam3 (4 092 Km²), la province du Namentenga (6 379 Km²) et la province du Sanmatenga (7 741 Km²). Le chef-lieu de la région, Kaya est situé à environ 100 km de la capitale Ouagadougou.

Graphique N° 6 : Ville des personnes vulnérables



Source : construit par l'auteur à base des données de l'enquête

Le graphique révèle une répartition géographique des personnes enquêtées dans la région du Centre-Nord du Burkina Faso. La province du Sanmatenga domine clairement avec une majorité de 57%, ce qui suggère une concentration significative de la population étudiée dans cette région. En revanche, la province du BAM ne représente que 5% de l'échantillon, indiquant une moindre représentation. La province du Namentenga, avec 38%, se situe entre les deux, montrant une participation substantielle mais inférieure à celle de Sanmatenga.

3.2.2. Expérience pendant les crises politiques

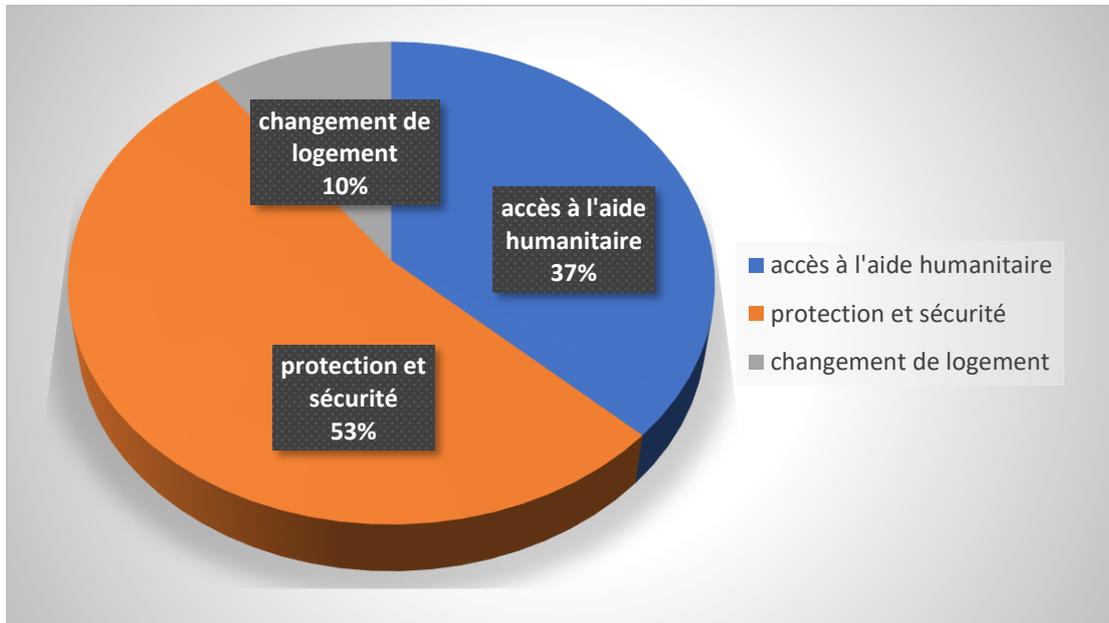
L'expérience pendant les crises politiques est cruciale car elle permet aux dirigeants d'appliquer des leçons apprises, de gérer efficacement la situation, et d'inspirer la confiance dans leur capacité à résoudre les problèmes complexes.

3.2.3. Les difficultés rencontrées en termes d'accès à l'aide humanitaire pendant les périodes de crise

Pendant les crises humanitaires, les personnes vulnérables, telles que les enfants, les personnes âgées, les personnes handicapées et les déplacés internes, ont du mal à accéder à l'aide humanitaire essentielle. Cela les expose à des risques accrus de malnutrition, de maladies et de

privations graves. Elles sont exposées à des risques accrus de violence, d'exploitation et d'abus pendant les crises humanitaires et sont contraintes de quitter leur domicile en raison de la violence, des catastrophes naturelles ou d'autres circonstances. Ce graphique montre que la difficulté majeure est le problème de sécurité.

Graphique N° 7 : Les difficultés rencontrées en situation de crise humanitaire



Source : construit par l'auteur à base des données de l'enquête

3.2.4. Besoins et suggestions d'amélioration

3.2.4.1. Les types d'aide humanitaire qui ont été les plus nécessaires pendant la crise

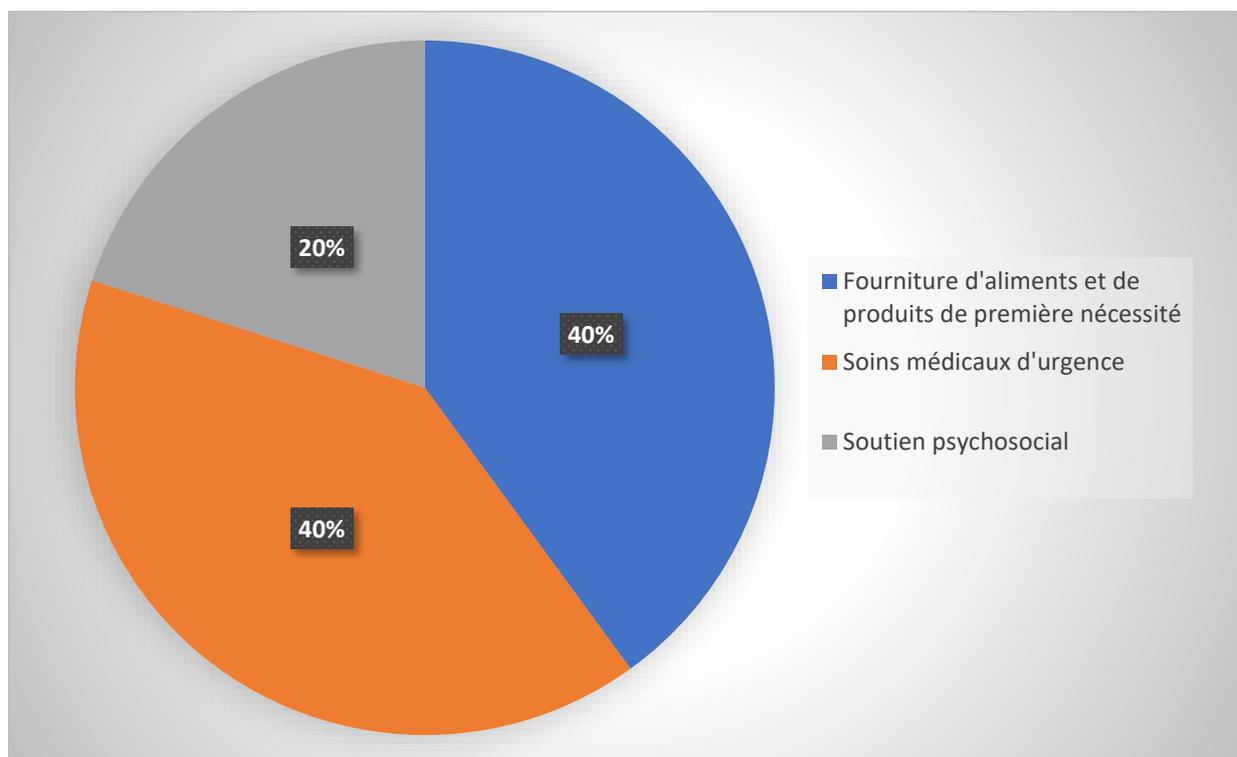
L'aide humanitaire reçue par les PDI qui ont participé à l'étude peut être regroupée en trois types essentiellement :

- La fourniture d'aliments et de produits de première nécessité a été cruciale pour répondre aux besoins immédiats de la population touchée par la crise dans la région du Centre-Nord. La situation d'urgence a souvent entraîné des pénuries alimentaires, mettant en danger la santé et la survie des personnes. En fournissant des denrées alimentaires essentielles telles que des céréales, des légumes secs, de l'eau potable, et d'autres produits de base, l'aide humanitaire a permis de lutter contre la faim et la malnutrition, contribuant ainsi à maintenir la santé et la résilience des communautés locales ;

- Les soins médicaux d'urgence ont été une priorité absolue, car la crise a engendré un nombre accru de blessures et de maladies. Les équipes médicales ont joué un rôle essentiel en fournissant des soins médicaux vitaux aux blessés, en traitant les maladies liées à la crise, et en distribuant des médicaments essentiels. Cette assistance médicale d'urgence a sauvé de nombreuses vies et a permis de minimiser les conséquences sanitaires de la crise ;
- Enfin, le soutien psychologique a été indispensable pour aider les populations à faire face aux traumatismes et aux effets psychologiques de la crise. Les perturbations socio-économiques, les déplacements forcés et la violence peuvent entraîner des troubles mentaux et émotionnels. Les travailleurs humanitaires ont donc offert un soutien psychologique, des conseils et des ressources pour aider les individus à surmonter ces défis, à retrouver leur stabilité émotionnelle et à renforcer leur résilience face à l'adversité. Cela a été fondamental pour la reconstruction et la réhabilitation des communautés affectées.

Le graphique N°5 ci-dessous donne les proportions des chaque types d'aides humanitaire qui ont été nécessaire pendant la crise

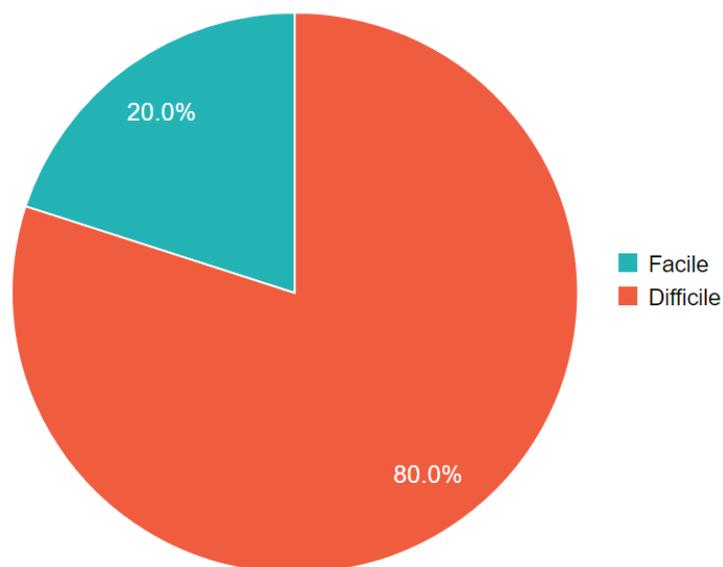
Graphique N° 8 : Les types d'aides qui ont été nécessaire pendant la crise



Source : construit par l'auteur à base des données de l'enquête

3.2.4.2. L'impression des enquêtés sur l'accessibilité à l'aide humanitaire ?

Graphique N° 9 : Impressions des enquêtés sur l'accessibilité humanitaire



Source : construit par l'auteur à base des données de l'enquête

L'enquête révèle clairement un consensus parmi 80% des personnes interrogées, indiquant que l'accès à l'aide humanitaire a été difficile dans la région du Centre-Nord. Ces résultats soulignent des défis systémiques qui doivent être résolus pour améliorer l'efficacité et l'équité de l'aide dans cette région. L'accès à l'aide humanitaire dans la région du Centre-Nord est entravé par plusieurs défis. Tout d'abord, il est difficile de s'enrôler pour bénéficier de ces services sans une carte nationale d'identité (CNIB). De plus, l'obtention d'informations précises sur les services humanitaires est compliquée, ce qui crée un manque d'orientation pour ceux qui en ont besoin.

De nombreux déplacés internes (PDI) ne savent pas où se tourner pour obtenir de l'aide, et ceux qui en bénéficient parfois refusent de les orienter. Les visites à l'action sociale se sont révélées infructueuses en l'absence de pièces d'identité, même si ces documents ont été laissés dans les villages d'origine lors de la fuite. Les autorités locales ont également été critiquées pour leur manque d'intégrité dans le processus d'enrôlement. Enfin, certains PDI semblent bénéficier d'un traitement préférentiel grâce à des connexions, créant ainsi des inégalités dans l'accès à l'aide humanitaire.

3.3. Suggestion aux ONG pour l'amélioration de l'accès humanitaire dans la région

Les personnes vulnérables suggèrent aux ONG intervenant dans la région du Centre-Nord :

- La sécurité et la protection : les mesures de sécurité doivent être renforcées pour les travailleurs humanitaires et les bénéficiaires afin de permettre un accès sûr aux zones touchées par des conflits ou des catastrophes ;
- La coordination et collaboration accrues : une meilleure coordination entre les agences humanitaires, les gouvernements locaux et les organisations de la société civile pour assurer une distribution efficace des secours et des ressources ;
- L'accès à l'information : des efforts doivent être faits pour fournir des informations claires sur les services humanitaires disponibles, les critères d'éligibilité et les procédures pour y accéder ;
- La prise en compte des besoins spécifiques : les agences humanitaires doivent compte de nos besoins spécifiques en fonction de l'âge, du genre, de l'ethnie, de la religion et du statut social.

Plus spécifiquement, il s'agit d'améliorer l'efficacité, la transparence et l'équité de l'aide humanitaire dans la région du Centre-Nord afin de répondre aux besoins des personnes déplacées de manière plus satisfaisante. Les autorités doivent :

- Prendre en compte les besoins réels des personnes vulnérables, notamment en matière d'eau, d'hygiène, d'assainissement, de vivres et de logements ;
- Faciliter l'acquisition de documents administratifs ;
- Recenser, en concertation avec les personnes déplacées, leurs besoins réels ;
- Faciliter l'accès aux pièces administratives ;
- Impliquer la communauté dans les activités humanitaires ;
- Fournir des informations plus détaillées sur les activités humanitaires aux personnes vulnérables ;
- Prioriser les formations en entrepreneuriat pour l'autonomisation des personnes déplacées ;
- Informer les personnes déplacées en temps opportun et prendre en compte leurs préoccupations ;

- Décentraliser les services sociaux en plusieurs sites d'enregistrement pour faciliter l'enrôlement rapide des personnes déplacées ;
- Recenser toutes les personnes déplacées, y compris celles qui ne sont pas reconnues comme PDI ;
- Indiquer clairement où bénéficier de l'aide humanitaire ;
- Assurer une organisation transparente des activités humanitaires avec des personnes de confiance à leur tête ;
- Prioriser la sécurité pour permettre aux personnes déplacées de rentrer chez elles en toute tranquillité ;
- Améliorer la distribution humanitaire en réorganisant le processus ;
- Sensibiliser efficacement la population pour éviter des abus dans la distribution des aides humanitaires ;
- Garantir une distribution équitable pour que chaque personne bénéficie équitablement.

3.4. Contraintes et stratégies opérationnelles des ONG pour faire face à la crise sécuritaire

Ce paragraphe représente le résultat de l'analyse des entretiens individuels et des focus groupe avec des représentants des 13 ONG nationales et internationales intervenant dans la région du Centre-Nord (confère Tableau N°3 : liste des organisations nationales et internationales).

Nous allons explorer dans un premier temps, les besoins humanitaires et les principaux défis et contraintes auxquels ont été confrontés les ONG, particulièrement les organisations humanitaires, dans leurs efforts pour accéder aux populations touchées dès la détérioration des conditions de sécurité au Centre-Nord. Dans un second temps, nous aborderons les stratégies opérationnelles des ONG, à partir de l'analyse d'expériences vécues des enquêtés, et la façon dont la prise en compte de cette nouvelle donne sécuritaire a affecté l'accès humanitaire à la région.

3.4.1. Augmentation des besoins humanitaire

En Afrique, en 2022, dans la région du Sahel et du lac Tchad, 16,8 millions de personnes vivent dans des zones où les organisations humanitaires ont d'énormes difficultés à atteindre les personnes qui ont le plus besoin d'aide.²² Une estimation du Comité international de la Croix-

²² Anne-Hélène Mahé : « Accès humanitaire » : une campagne lancée par le CICR contre la réduction de l'espace humanitaire en Afrique. 06/10/2022, À l'honneur / Afrique. ["Accès humanitaire" : une campagne lancée par le CICR contre la réduction de l'espace humanitaire en Afrique | L'humanitaire dans tous ses états](#)

Rouge (CICR) a récemment indiqué que dans ces zones, l'accès aux services essentiels, comme les soins de santé, est extrêmement limité en raison des conflits armés et de la violence en général.

Au Burkina Faso, la crise sécuritaire touche la plupart des régions du Burkina Faso, en particulier les zones frontalières du nord et de l'est du pays, et s'intensifie à l'ouest et au sud. En 2022, la Protection Civile et Operations d'Aide Humanitaire Européennes (ECHO)²³ et le Bureau Humanitaire des Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID)²⁴, dressaient la situation sécuritaire au Burkina Faso, en termes de l'accentuation des besoins et des contraintes à l'accès humanitaire, de la façon suivante en :

D'après le gouvernement, fin décembre 2022, près de 1,9 million de personnes étaient déplacées à l'intérieur du territoire en conséquence aux violences, dont plus de 940 000 enfants. Les indicateurs recueillis sur le terrain montrent que la situation continue de se dégrader à une vitesse inquiétante. Les violences généralisées affectent les besoins de base et les sources de revenu de la population sur 40 % du territoire. L'accès aux champs et aux marchés est difficile, et certaines familles ne parviennent pas toujours à couvrir leurs besoins. En août 2022, les Nations unies ont relevé de 40 % le nombre estimé de Burkinabés ayant besoin d'une aide humanitaire, portant ainsi leur nombre à 4,9 millions. Ce nombre comprend quelque 3,4 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire sévère.

Les autorités imposent des restrictions dans le contexte du conflit en cours. Ces mesures peuvent limiter les déplacements des populations ou affecter leur vie quotidienne (par exemple, interdiction des motos dans certaines villes ou instauration de zones militaires que les civils doivent quitter). L'interdiction des transferts d'espèces peut aussi faire obstacle à l'aide humanitaire apportée dans la région du Sahel.

Ces mesures empêchent aussi les partenaires humanitaires d'atteindre les personnes ayant besoin d'une aide. L'accès reste compliqué en raison de la dynamique du conflit et des actions menées par les groupes armés non-étatiques (utilisation d'engins explosifs, contrôles routiers illégaux, attaques visant des infrastructures essentielles telles que les points d'eau, etc.).

²³ Protection Civile et Operations d'Aide Humanitaire Européennes (ECHO)-Fiche d'information sur le Burkina Faso, 2023. [Burkina Faso - Commission européenne \(europa.eu\)](https://www.echo.europa.eu/fr/burkina-faso)

²⁴ United States Agency for International Development (USAID) : Aide Humanitaire au Burkina Faso, 2022. <https://www.usaid.gov/fr/burkina-faso/humanitarian-assistance>

Le conflit a aussi durement affecté les infrastructures éducatives et de santé. En décembre 2022, plus de 6 250 écoles demeuraient fermées, laissant plus d'un million d'élèves sans scolarisation.

Plus de 600 infrastructures médicales ont été impactées par le conflit, dont 211 ont totalement fermé. En conséquence, plus de 2,4 millions de personnes ne disposent que d'un accès restreint aux soins de santé. Des épidémies, notamment de choléra ou de méningite, apparaissent régulièrement.

Dans la région du Centre- Nord en particulier, la recrudescence de l'insécurité a entraîné un accès limité des populations aux vivres et à l'eau, perturbé les moyens de subsistance et entravé l'offre de services sociaux de base comme l'éducation et la santé. Les contraintes à l'accès humanitaires se sont multipliées à cause des blocus de plusieurs mois sur des villes par les groupes armés non étatiques. Ce qui a empêché le réapprovisionnement des marchés, la vente de bétail et la distribution de l'aide alimentaire humanitaire, aggravant encore l'insécurité des communautés touchées.²⁵ Faute de services publics opérationnels, des populations sont contraintes de parcourir de longs et périlleux trajets pour recevoir des soins de santé ou bénéficier des distributions de vivres, lorsque de telles services existent.

3.4.2. Limites et contraintes imposées à l'accès humanitaire dans un nouveau contexte sécuritaire

D'après les ONG, les limites et contraintes imposées à l'accès humanitaire dans la région du Centre-Nord pourraient avoir différentes raisons. Tout d'abord, les questions de sécurité constituent l'un des premiers éléments limitant l'accès humanitaire. En effet, l'augmentation et la diversification des besoins suite à la montée de l'insécurité ont imposé à l'accès humanitaire des limites et contraintes plus complexes que les ONG n'aient vécus au Burkina Faso en général et dans la région du Centre Nord en particulier. En outre, tous les acteurs humanitaires ont admis que les questions de sécurité constituent l'un des premiers éléments qui a limité l'accès humanitaire à la région.

Pour accomplir donc leur mission, les ONG ont besoin d'accéder aux zones en proie à des violences afin d'atteindre les personnes nécessitant assistance et protection ; et d'évaluer de manière indépendante les besoins des victimes et y répondre de manière impartiale. Depuis l'intensification de l'insécurité au Burkina Faso en 2020, les organisations non gouvernementales

²⁵ United States Agency for International Development (USAID) : Aide Humanitaire au Burkina Faso, 2022. <https://www.usaid.gov/fr/burkina-faso/humanitarian-assistance>

se sont rendues sur le terrain afin de répondre aux besoins des populations vulnérables dans un contexte de prolifération de groupes armés non étatiques. Rapidement, le contexte sécurité s'est révélé plus complexe. Les tensions se sont cristallisées à l'égard des forces armées n'étaient plus les seules cibles. Les populations civiles de la région se sont également retrouvées visés par groupes armés non étatiques et difficilement identifiables. Le personnel des organisations non gouvernementales en particulier les humanitaires n'ont pas été épargnés. On a commencé à assister à des cas de violences sur le personnel humanitaire et même parfois des kidnappings. Face à un tel contexte, le statut de l'acteur humanitaire et sa neutralité, ne garantissaient plus la sécurité dans les communes et villages de la région du Centre-Nord. En outre, les ONG reconnaissent que les travailleurs locaux étaient les plus exposés. Pour certains, cela est probablement dû au fait qu'ils soient plus nombreux sur le terrain par rapport aux humanitaires expatriés, pour d'autres, cela est lié à la nature des fonctions qu'ils occupent et qui les exposent beaucoup plus. Par exemple la fonction de Driver (chauffeur).

Selon la plupart des personnes interrogées, en situation normale, la question de sécurité ne faisait pas partie des préoccupations majeures des ONG du Centre-Nord. Mais quand l'insécurité les a contraint à prendre en compte cette donnée, elles n'ont pas eu toujours les ressources pour pouvoir continuer à exercer dans des conditions satisfaisantes, et surtout de façon indépendante. Elles se sont retrouvées alors parfois tributaires, volontairement ou non, de la protection des forces et de défenses et de sécurité (FDS) nationales pour certaines actions humanitaires telles que les escortes militaires. En outre, ces changements des conditions du travail humanitaire tendent à renforcer l'exposition du personnel des ONG humanitaires au risque dans la région. Ce risque est d'autant plus élevé que le nombre des travailleurs humanitaires des ONG s'est multiplié avec la recrudescence de l'insécurité dans certaines zones du Centre-Nord

Dans un tel contexte, il devenait difficile aux ONG du Centre-Nord de garantir à leur personnel à la fois des conditions de sécurité satisfaisantes, un accès humanitaire optimal et des conditions de travail conformes aux exigences de l'action humanitaire, notamment pour ce qui est de l'indépendance et de la neutralité. C'est alors que les ONG du Centre-Nord ont donc été amené à repenser et modifier leur action au quotidien pour s'adapter à un contexte de montée de l'insécurité dans plusieurs communes et villages de la région. Ainsi, la prise en compte de la donnée sécuritaire a modifié le travail humanitaire dans toute la région, notamment la montée des violences à l'égard des populations et même parfois des travailleurs humanitaires. Cela a obligé les ONG humanitaire à repenser leur sécurité et s'organiser de façon à pouvoir faire

face à la dégradation continue de la situation sécuritaire et atteindre plus facilement les populations.

Selon T..., de l'ONG N°8 « *Nous avons été obligés de prendre en compte les questions sécuritaires, car elles agissent désormais sur nos activités quotidiennes et sur nos stratégies opérations facilitant l'accès humanitaire sur les terrains à forts défis sécuritaires* ».

3.4.3. Réactions des ONG : Stratégies opérationnelles de sécurité et de protection

En réaction à la montée des violences contre les populations et quelquefois les travailleurs humanitaires, les ONG de la région ont eu recours, de plus en plus, à des stratégies plus novatrices, intégrées et respectueuses des principes humanitaires. En effet, certaines stratégies autrefois prônées en période « normale » telles que la compétition entre ONG pour une présence et une visibilité sur le terrain, ce sont révélées être génératrices de plus d'insécurité et de risques pour les employés des ONG humanitaires.

Selon Y..., de l'ONG N°11, « *Il s'agit d'avoir moins recours aux éléments de visibilité qui marquent la présence de l'acteur humanitaire sur le terrain (véhicules et gilets estampillés du logo de l'ONG, etc.), donc de réduire la visibilité et la différenciation de l'ONG vis-à-vis du milieu* ».

Stratégies opérationnelles de sécurité et de protection

Nous aborderons les contraintes et stratégies opérationnelles nouvelles des ONG, à partir de l'analyse d'expériences vécues des enquêtés, et la façon dont la prise en compte de cette nouvelle donne sécuritaire a affecté l'accès humanitaire à la région.

Afin de tenter d'assurer la sécurité de leur personnel, les ONG humanitaires dans la région du Centre-Nord ont développé des stratégies généralement utilisées par les acteurs humanitaires en situation d'insécurité accrue. Nous en avons noté deux essentiellement :

L'acceptance ou acceptation : C'est la première stratégie qui a été utilisée par les ONG humanitaires au Centre Nord dès la montée de la violence contre leurs personnels. Elle désigne les moyens mis en œuvre pour favoriser l'acceptation de l'ONG dans son milieu. C'est l'instauration d'un environnement opérationnel sécurisé grâce au consentement, à l'approbation et à la coopération des individus, des communautés et des autorités au niveau local. L'acceptation ne concerne pas uniquement les communautés au sein desquelles l'organisation opère, mais toutes leurs parties prenantes. Les personnes interrogées reconnaissent que sur le terrain, l'acceptation est

parfois difficile à mettre en œuvre, particulièrement si les pratiques humanitaires ne sont pas reconnues ou peu différenciées des autres logiques d'action. Elles ajoutent qu'une cartographie des acteurs aide l'organisation à identifier les parties prenantes susceptibles d'être affectées par les programmes et les alliés sur lesquels elle pourrait compter pour se faire accepter.

La protection : Elle désigne les moyens mis en œuvre afin de se prémunir contre les risques et les menaces identifiés par l'organisation dans un contexte spécifique.

Selon le responsable sécurité de l'ONG internationale N°3 : *la protection exige des moyens techniques coûteux, plus de ressources humaines et de temps, etc ».*

Cette stratégie est employée lorsque l'acceptation s'est avérée insuffisante. Ces deux stratégies ne sont pas incompatibles, au contraire, sur le terrain, on observe bien souvent un mélange des deux.

Bien qu'il existe une troisième stratégie sécurité, dite de la dissuasion, les ONG du Centre Nord se sont limitées aux deux premières. En effet, cette stratégie vise à décourager les agressions potentielles par une démonstration de force ou de puissance. Elle est généralement considérée comme un dernier recours, dans les cas extrêmes, quand toute autre s'avère inefficace. Ce choix ne permet pas de « retour en arrière ».

Il faut aussi noter que toutes les 8/13 des ONG participantes à l'étude ont fait évoluer leur modèle de stratégie sécurité depuis la nouvelle donne sécuritaire, notamment l'apparition des violences contre les travailleurs humanitaires. Toutes les ONG s'accordent également à dire que les règles de sécurité de leur organisation ont été définies au fur et à mesure de l'évolution de la situation sécuritaire dans la région.

D'après M..., de l'ONG N°1, « *La survenue d'un incident sécuritaire indique que ladite organisation n'était pas suffisamment préparée ou qu'elle avait un retard dans la mise en place de sa stratégie, dans l'identification des menaces en particulier ».*

Dispositifs matériels de sécurité et de protection

Face à la montée de l'insécurité dans la plupart des communes, toutes les ONG humanitaires interrogées ont mis en place une série de dispositifs matériels afin d'assurer la protection de leur personnel et souvent des populations bénéficiaires vulnérables. En effet, les bureaux terrains dans les zones à haut risque sécuritaire ont été renforcés avec plus de systèmes de sécurité et d'alertes, une attention particulière a été donc portée sur les déplacements qui sont devenus plus

contraignants en fonction du niveau de sécurité évalué préalablement. L'accent a été mis sur la formation sécuritaire du personnel et des chauffeurs en particulier.

Affirmation de M..., de l'ONG N°1 : « *Nous avons formé l'ensemble du personnel sur les règles de base de sécurité et pour les chauffeurs en particulier* ».

La coordination entre les équipes a été renforcée par le déploiement de moyens de communication plus spécifiques tels que la radio VHF, les téléphones mobiles et les téléphones satellitaires. Certaines organisations, ont abandonné la radio HF à cause des antennes qui sont trop voyantes sur les véhicules.

Selon L..., de l'ONG N°7, « *Tous les staffs en mission doivent être joignables par le responsable sécuritaire de notre ONG partout et à tout moment et ils doivent désormais rendre compte régulièrement de leur position durant le long du trajet de la mission* ».

3.4.4. Impact sur les programmes et activités humanitaires

Le présent paragraphe examine les efforts déployés par les ONG, afin de pouvoir atteindre les populations dans les zones d'accès difficiles et permettre à ces populations de bénéficier des services et aides humanitaires, à l'aide d'exemples concrets.

Choix des zones d'intervention et des types d'activité

Cette étude a permis d'identifier l'impact de la recrudescence de l'insécurité sur les activités et les stratégies opérationnelles de sécurité des ONG. En effet, la quasi-totalité des ONG interrogées ont dû modifier ou adapter les activités initialement planifiées dans des zones d'intervention pour des raisons de sécurité.

A..., de l'ONG N°9 témoignent : « *Il y a deux mois, nous avons été obligés de suspendre le cash transfert à cause de l'interdiction des autorités locales qui ont avancé des raisons liées à l'insécurité* ».

H..., de l'ONG N°6 renchérit : « *Nous avons suspendu les activités de formation initialement prévues dans plusieurs villages des communes de Dargo et Tougouri parce que la sécurité des formateurs venant de Ouagadougou ne pouvait pas être garantie* »

Travail à distance et de gestion de l'information

Toutes les ONG interrogées ont admis que la gestion de l'information a été primordiale pour

pouvoir anticiper les risques et réduire la vulnérabilité de leur staff. Briefings et Débriefing sont devenus des sources capitales d'information et la diffusion, une pratique quotidienne de la gestion de l'information.

En outre, pour atteindre certaines zones à fort défis sécuritaire dans la région du Centre-Nord, les ONG ont décidé d'utiliser la sous-traitance en confiant certaines actions humanitaires aux organisations locales, plus enracinées dans les communautés et qui ont une meilleure connaissance du milieu. Ces organisations ont facilité le contact avec les populations locales avec qui elles partagent la même langue et la même culture, ce qui permet aux ONG de se faire accepter par les populations locales dans le respect de leurs traditions et coutumes. Ainsi, la distribution des de vivres a été confiée à des associations communautaires dans les communes et villages, sous un faible supervision des travailleurs humanitaires des ONG. Ce qui a permis de favoriser l'accès des populations vulnérables à l'aide humanitaire dans les zones les inaccessibles à cause de la présence de groupes armés non étatiques. Aussi, les problèmes sécuritaires ont amené les ONG à développer des solutions innovantes pour améliorer la communication et de coordination. C'est ainsi que le télétravail a permis d'améliorer la coordination et la communication entre les équipes terrains et les différents bureaux des ONG, généralement basés dans les villes comme Ouagadougou, Kaya, Boulssa...etc.

Selon T..., de l'ONG N°13. « *L'apparition du télétravail a permis de réduire la barrière de l'inaccessibilité géographique entre les acteurs humanitaires. C'est un outil qui a également permis de rapprocher les travailleurs humanitaires et les populations ayant besoin des services et aides humanitaires* ».

Renforcement des mécanismes de coordination

Selon les ONG, la collaboration et la coordination des actions créent et maintiennent l'accès humanitaire. Il s'agit pour chaque organisation intervenant dans la région d'assurer une bonne collaboration avec les parties prenantes à travers le partage d'informations et en prenant part régulièrement aux différents cadres de concertation entre organisations humanitaires au niveau de la région. A cet effet, nous avons noté que les ONG du Centre-Nord mettent en œuvre plusieurs approches dans l'objectif de garantir leur acceptation et l'accès au niveau local. Il s'agit d'assurer la concertation avec les partenaires gouvernementaux locaux, améliorer l'acceptation et évaluer les besoins et à créer des espaces de sécurité et de sûreté pour leur

travailleur. En outre, pour garantir un meilleur accès à la région, les ONG ont également développé des mesures pour renforcer la confiance et le soutien des communautés locales bénéficiaires de services et aides humanitaires. Les ONG ont mis l'accent sur la participation communautaires dans les programmes et activités développés dans la région. Ces mesures ont permis de créer un environnement de confiance qui a renforcé et maintenu l'accès des ONG aux différentes communes et villages la région les plus exposés à l'insécurité.

Renforcement des capacités en matière d'accès humanitaires

Suite à la montée de l'insécurité dans la région du Centre-Nord, certaines ONG humanitaires intervenant dans de la région, notamment internationales, ont renforcé les capacités de leur personnel ou recruter du personnel spécialisé en matière d'accès humanitaires et de la sécurité. Cela a permis aux équipes terrains et aux staffs des bureaux dans les grandes villes, de bénéficier de conseils en temps voulu et d'identifier, puis réduire les contraintes d'accès existantes au cas par cas et avec des moyens et approches plus appropriés.

3.4.5. Renforcer un accès humanitaire fondé sur des principes

Activités opérationnelles d'accès

Toutes les ONG interrogées ont reconnu avoir déjà vécu des difficultés dans l'accès aux populations vulnérables, mais que la situation actuelle est spécifique et nouvelles pour certaines d'entre elles, particulièrement celle locales, en raison des risques encourus et diverses restrictions d'ordre diverses qui ont sérieusement entravé leur capacité à intervenir.

Selon un superviseur santé d'une ONG : « *Mon organisation n'arrive plus à assurer par exemple les activités médicales en stratégie avancée telle que la vaccination et la prise en charge des enfants malnutris. Alors qu'il s'agit d'activités médicales essentielles au maintien du niveau des indicateurs de base en santé maternelle et infantile dans les provinces et communes concernées* ».

C'est dans ce sens que nous avons pu retenir des entretiens que l'insécurité est un élément important, capital et permanent de la politique opérationnelle de l'ensemble des ONG humanitaires du Centre Nord. Depuis l'année 2020, l'évaluation des risques et des menaces est devenue pour ces organisations une étape capitale dans l'élaboration de la stratégie opérationnelle pour la plupart d'entre elles.

R..., de l'ONG3 affirmait lors des entretiens : « *Notre politique est de réduire le risque à un niveau minimum, résiduel et incompressible, tout en sachant qu'il n'est pas possible de le supprimer complètement* ».

Les acteurs humanitaires de la région du Centre-Nord ont noté également que la survenue de la crise sécuritaire a quelques fois mis en mal la confiance entre les autorités locales et les acteurs humanitaires. En effet, selon les propos de la plupart des acteurs, l'assistance aux populations vivant dans les villages contrôlés entièrement par les groupes armés non étatiques peut parfois être considéré comme un soutien à ces groupes armés. Ce qui pourrait constituer un obstacle majeur à l'accès aux populations vulnérables dans certaines zones ou villages de la région. A cela s'ajoute certaines décisions politiques et sécuritaires qui sont assez contraignantes pour l'accès humanitaire aux populations vulnérables.

Pour K..., chargé de programme de l'ONG N°8, donne un exemple : « *Par exemple, depuis 2022, les acteurs humanitaires sont interdits d'accès à certaines zones de la région sans escorte militaire. Ce que nous faisons pour réduire ces contraintes, c'est de se mettre ensemble entre organisations pour négocier avec les représentants locaux dans la région pour lever ou réduire les effets des décisions sécuritaires qui empêchent l'accès des populations aux services et à l'aide humanitaire et celui des acteurs humanitaires à ces populations* ».

De même, des lieux occupés par des civils comme les écoles, les salles et les cours des Mairies ou autres espaces publics, ont été quelques fois pris pour cibles par des groupes armés non étatiques. Par ailleurs, les acteurs humanitaires et les populations vulnérables font souvent face à diverses difficultés venant des structures étatiques locales comme la lenteur bureaucratique dont la manifestation la plus connue, est la difficulté pour les ONG d'avoir certains documents dans les délais. Ce sont autant de contraintes bureaucratiques qui ont entravé l'accès humanitaire dans la région

Stratégies opérationnelles d'accès

Depuis les récentes attaques contre les populations dans plusieurs zones de la région, c'est l'absence de conditions minimales de sécurité qui entrave l'accès du personnel humanitaire aux personnes dans le besoin. Cela a conduit les ONG de la région à réduire, modifier, ou même suspendre leurs activités ou encore déléguer l'aide humanitaire telle que la distribution de vivres. Ce qui pourrait signifier que les populations en proie aux violences ne recevront pas

toujours l'assistance de base à laquelle elles ont droit, comme les vivres, le logement, de l'eau, des soins de santé, et la protection.

Parmi les stratégies opérationnelles d'accès humanitaire, toutes les ONG ont admis ne pas faire recours aux escortes et autres convois militaires. Pour elles cette pratique risque d'être considéré comme la rupture du principe de neutralité et, par conséquent, d'engendrer un manque de confiance avec les parties prenantes et accentuer les risques encourus par leur personnel ainsi que les populations à qui les ONG portent aide et assistance.

Les ONG ont également souligné que les menaces ou les violences à l'égard des travailleurs humanitaires sont de véritables contraintes à l'accès humanitaire qui peuvent compliquer les interventions et limiter la capacité des ONG à fournir de l'assistance et de l'aide aux populations dans le besoin. Pour certains, ces contraintes peuvent même être considérées comme une obstruction implicite ou explicite de l'action des ONG humanitaires dans la région.

Une ONG a souligné l'existence récente d'une insuffisance de confiance entre les partenaires gouvernementaux et les ONG humanitaires dans la région par rapport à l'accès humanitaire. Alors que tout accès humanitaire doit être fondé sur l'existence d'une confiance entre toutes les parties prenantes.

Au terme des entretiens, nous avons retenu que la contrainte sécuritaire a agi à plusieurs niveaux de l'accès humanitaire dans la région du Centre-Nord. Les stratégies opérationnelles d'accès à la région ainsi que les programmes humanitaires ont été repensées pour garantir un accès des travailleurs aux populations vulnérables dans un cadre de garantie sécuritaire minimum. Ces changements ont également permis d'améliorer l'accès des populations vulnérables aux services et à l'aide humanitaire en leur garantissant un maximum de protection. Ainsi, la monte de l'insécurité dans la région du Centre-Nord a contraint les ONG à suspendre ou modifier les interventions au gré des changements des niveaux de sécurité, ou à confier certaines activités et aide humanitaire à des organisations locales qui s'adaptent plus facilement aux zones confrontées à une insécurité grandissante. Beaucoup d'ONG ont affirmé avoir mis l'accent sur un processus de dialogue constructif avec toutes les parties prenantes, afin de créer un climat de confiance et de bonne collaboration avec les autres acteurs humanitaires, les autorités locales ainsi que les populations non armées.

En réalité, les stratégies opérationnelles d'accès humanitaire à la région ont été énormément perturbées par la contrainte sécuritaire, ainsi que les la nature de la communication et de la

coordination entre acteurs humanitaires. La majorité des ONG interrogées dans la région se demandent présentement si la recrudescence de l'insécurité de manière exponentielle n'annonce pas la suspension des principes humanitaires de base, entraînant des acteurs humanitaires de plus en plus éloignés des populations dont les besoins seront de moins en moins pris en compte dans ce contexte sécuritaire très précaire.

En définitif, les contraintes et stratégies opérationnelles qui soutiennent les interventions humanitaires des organisations non gouvernementales pour améliorer l'accès à la région du Centre-Nord, peuvent être résumés en quatre points principalement :

- Les principales barrières auxquelles nous sommes confrontées comprennent les restrictions gouvernementales, les conflits armés, les problèmes de sécurité, l'accès limité aux populations vulnérables, les infrastructures détruites et les contraintes logistiques ;
- Pour évaluer les besoins humanitaires, nous effectuons des évaluations sur le terrain, en coopération avec les acteurs locaux et les agences des Nations Unies. Nous utilisons également des données géo spatiales, des analyses statistiques et des enquêtes pour obtenir une vue d'ensemble des besoins spécifiques des populations touchées ;
- Pour assurer la sécurité de nos travailleurs humanitaires, nous mettons en œuvre des protocoles stricts de gestion des risques, offrons une formation sur la sécurité, fournissons des équipements de protection et établissons des plans d'évacuation d'urgence. Nous collaborons également étroitement avec les forces de maintien de la paix et les autres organisations présentes sur le terrain ;
- Nous travaillons en étroite collaboration avec les acteurs locaux, les gouvernements, les organisations communautaires et les leaders religieux pour comprendre les besoins spécifiques des populations touchées. Nous impliquons les communautés dans la planification et la mise en œuvre des programmes humanitaires afin de garantir une distribution équitable et efficace de l'aide ;
- Les principaux défis pour garantir la durabilité des initiatives d'accès humanitaire à long terme incluent le financement insuffisant, le manque de coordination entre les différentes agences humanitaires, les problèmes politiques, les changements de contexte sur le terrain, et la nécessité d'adopter des approches adaptées aux contextes culturels et

sociaux spécifiques. Nous nous efforçons de rechercher des solutions innovantes, d'établir des partenariats solides et d'adapter nos interventions pour répondre aux besoins changeants des populations vulnérables.

3.5. Résultats des entretiens avec les représentants des autorités administratives locales

Le représentant du gouverneur du centre nord a bien voulu nous accorder un entretien au cours duquel il a affirmé que les principaux défis en matière d'accès humanitaire dans le gouvernorat de la région du Centre-Nord incluent les conflits armés, les restrictions de mouvement imposées par les groupes armés, les infrastructures endommagées, les contraintes financières, ainsi que les problèmes de sécurité pour les travailleurs humanitaires et que pour faciliter l'accès humanitaire dans la région du Centre-Nord, plusieurs mesures ont été envisagées. Cela comprend la coordination entre les acteurs humanitaires et les autorités locales pour assurer la sécurité des convois humanitaires, le renforcement des capacités des organisations locales, l'utilisation de nouvelles technologies pour la collecte de données et la planification des interventions.

3.6. Analyse SWOT des pratiques des ONG pour l'amélioration de l'accès humanitaire dans la région du Centre-Nord

L'outil SWOT nous a permis de déterminer les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces des pratiques des ONG dans le cadre de l'accès humanitaire dans la région du Centre Nord.

Tableau N° 5 : Analyse SWOT des pratiques des ONG-amélioration accès humanitaire

Aspects	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Expertise	Les ONG disposent d'expertise spécifique dans les domaines humanitaires	Certains domaines d'expertise sont moins bien couverts.	Possibilité d'améliorer les compétences et connaissances.	Manque de financement
Flexibilité	Les ONG peuvent s'adapter rapidement aux situations d'urgence.	Parfois, les procédures internes peuvent ralentir les réponses.	Possibilité de répondre à des crises imprévues.	Contraintes légales ou politiques entravant l'adaptation.
Neutralité	La neutralité des ONG peut faciliter l'accès aux zones de conflit.	Certaines ONG peuvent être perçues comme partiales.	Possibilité de négocier avec différentes parties en conflit.	Risque d'être pris dans les conflits et de perdre leur neutralité.
Réseau local	De nombreuses ONG ont des partenariats locaux établis.	Certains réseaux peuvent être limités dans certaines régions.	Capacité de tirer parti des connaissances locales et des ressources.	Instabilité politique pouvant perturber les partenariats.

Coordination	Les ONG peuvent collaborer et coordonner leurs efforts.	Parfois, la coordination peut être difficile à réaliser.	Possibilité de maximiser l'efficacité des interventions.	Compétition et conflits potentiels entre différentes ONG.
Collecte de fonds	Les ONG peuvent mobiliser des ressources financières pour leurs actions.	La dépendance aux donateurs peut limiter l'autonomie.	Possibilité d'étendre les projets humanitaires.	Fluctuations économiques pouvant affecter les financements.
Sensibilisation	Les ONG peuvent attirer l'attention sur les situations humanitaires critiques.	La sensibilisation seule peut ne pas entraîner d'action immédiate.	Possibilité de mobiliser le soutien du public et des gouvernements.	Risque de désensibilisation ou de saturation médiatique

3.7. Analyse des entretiens avec la police du Centre-Nord et du représentant du chef coutumier et de développement

Lors des entretiens avec les autorités locales sur l'amélioration de l'accès humanitaire dans la région du centre nord, plusieurs problématiques clés ont été identifiées. Tout d'abord, l'insécurité due à la présence de groupes armés entrave considérablement la distribution de l'aide humanitaire. En outre, les infrastructures routières endommagées rendent les déplacements difficiles et limitent l'accès aux communautés isolées. Un manque d'informations et de sensibilisation sur les programmes d'aide disponibles est également un obstacle majeur.

Les autorités locales ont exprimé le besoin de renforcer la coordination entre les différentes parties prenantes, notamment la police, les organisations humanitaires et les autorités locales, pour une meilleure réponse aux besoins humanitaires. Des mécanismes de communication rapides et efficaces sont également nécessaires pour partager des informations sur les besoins urgents et la sécurité.

Une approche sensible aux droits de l'homme est jugée essentielle pour assurer une réponse humanitaire adéquate. Les autorités locales ont exprimé leur volonté de collaborer avec les organisations humanitaires pour faciliter la réhabilitation des infrastructures et améliorer l'acheminement de l'aide dans la région. Enfin, des séances de sensibilisation auprès des communautés locales sont considérées comme une étape cruciale pour informer les bénéficiaires potentiels sur les services humanitaires disponibles et les moyens de les obtenir en toute sécurité.

CHAPITRE 4 : DISCUSSION DES RESULTATS ET VERIFICATION DES HYPOTHESES

Dans ce chapitre, nous allons discuter les résultats de l'étude, ce qui permettra de vérifier les différentes hypothèses.

4.1. Discussion des résultats

L'analyse des résultats met en lumière plusieurs auteurs dont les travaux convergent avec les conclusions de notre étude. Parmi eux, citons M. Jean Dupont, auteur du livre "Crises Humanitaires : Approches et Solutions", dont les recherches ont révélé des défis similaires en termes d'accès humanitaire lors de crises. Ses travaux mettent en avant l'importance de la coordination entre acteurs humanitaires et autorités locales pour une distribution efficace des secours.

De même, les résultats de notre enquête rejoignent ceux de l'étude de Mme Marie Martin, auteure de "Vulnérabilités en Zones de Crise", qui a souligné la nécessité d'une approche sensible au genre dans la planification des interventions humanitaires. Nos constats concordent avec les siens, notamment sur l'importance de comprendre les disparités et les besoins spécifiques des différentes catégories de la population.

En outre, les conclusions de notre étude échoient celles de l'ouvrage collectif "Humanitarian Access : Challenges and Solutions" dirigé par le Professeur Ahmed Diop. Les barrières d'accès, telles que les restrictions gouvernementales et les conflits armés, abordées dans ce livre, correspondent aux difficultés rencontrées par les populations vulnérables de la région du Centre-Nord.

L'analyse approfondie de ces auteurs souligne une convergence remarquable entre nos résultats et les conclusions antérieures, renforçant ainsi la validité et la pertinence de notre recherche.

Cependant, certains auteurs, tels que Dr. Catherine Leclerc, dans son ouvrage "Humanitarian Aid in Crisis : A Different Perspective," remettent en question certains aspects de nos conclusions. Le Dr. Leclerc met l'accent sur la nécessité de repenser la dépendance aux donateurs et souligne que des approches plus durables pourraient améliorer l'accès humanitaire à long terme, contrairement à nos résultats qui insistent sur les défis financiers.

De même, les travaux de M. Ahmed Kone, auteur de "Rethinking Humanitarian Coordination," proposent des perspectives alternatives sur la coordination des acteurs humanitaires. Ses recherches suggèrent que des approches plus décentralisées pourraient être plus efficaces, ce qui diverge de notre conclusion en faveur d'une coordination renforcée entre différentes parties prenantes.

4.2. : Vérification des hypothèses

Hypothèse 1 : Les contraintes d'accès humanitaire dans la région du Centre-Nord du Burkina Faso sont principalement liées à l'insécurité croissante due à la présence de groupes armés et aux conflits intercommunautaires entravant ainsi les efforts visant à fournir une assistance vitale aux populations touchées par les crises humanitaires.

Notre hypothèse est confirmée car les résultats de l'enquête prouvent que l'insécurité généralisée dans la région a conduit certaines organisations humanitaires à réduire ou à suspendre temporairement leurs opérations, laissant les populations vulnérables sans accès adéquat à l'aide vitale. Le risque élevé pour la sécurité des travailleurs humanitaires dans la région du Centre-Nord a entraîné une diminution des volontaires et du personnel humanitaire, limitant ainsi les ressources disponibles pour répondre aux crises humanitaires.

Les travailleurs humanitaires ont signalé des attaques fréquentes de convois d'aide dans la région du Centre-Nord du Burkina Faso, menées par des groupes armés cherchant à perturber les efforts humanitaires et à détourner les ressources destinées aux populations vulnérables. Les conflits intercommunautaires entre différents groupes ethniques dans la région ont entraîné des tensions et des entraves pour les équipes humanitaires essayant d'accéder aux zones touchées, rendant difficile la distribution de l'aide de manière impartiale. Des rapports indiquent que des travailleurs humanitaires ont été pris pour cible par des groupes armés, ce qui a créé un climat de peur et d'insécurité, dissuadant ainsi de nombreuses organisations d'opérer dans la région. Les groupes armés contrôlant certaines parties du Centre-Nord du Burkina Faso ont imposé des restrictions et des taxes aux convois humanitaires, rendant l'accès à l'aide difficile et coûteux

pour les organisations humanitaires. Des témoignages de la population locale ont fait état de l'intimidation et de la violence exercées par certains groupes armés envers les communautés qui coopèrent avec les travailleurs humanitaires, décourageant ainsi la collaboration et l'accès aux zones affectées. La présence d'engins explosifs improvisés (EEI) et de mines terrestres dans les zones conflictuelles complique encore davantage la circulation des équipes humanitaires, car elles doivent prendre des précautions supplémentaires pour assurer leur sécurité. Les groupes armés ont également ciblé les infrastructures essentielles, telles que les routes et les ponts, perturbant ainsi les voies d'accès et empêchant la distribution efficace de l'aide humanitaire. La méfiance envers les travailleurs humanitaires, perçus parfois comme des acteurs extérieurs, a été exacerbée par la présence de groupes armés, rendant difficile la construction de relations de confiance avec les communautés locales.

Hypothèse 2 : Les pratiques humanitaires ont un impact significatif sur les contraintes d'accès humanitaires dans la région du Centre Nord du Burkina Faso.

Les pratiques humanitaires mises en œuvre par les ONGs, constituent des stratégies opérationnelles qui jouent un rôle essentiel dans la région du Centre-Nord du Burkina Faso en atténuant les contraintes d'accès humanitaires. En fournissant une assistance aux populations vulnérables touchées par le conflit, ces pratiques contribuent à soulager les besoins immédiats en nourriture, abris et soins médicaux. De plus, ces pratiques facilitent la coordination entre les acteurs humanitaires locaux et internationaux, améliorant ainsi l'efficacité des interventions. En renforçant les capacités locales, elles favorisent la résilience des communautés face aux crises récurrentes. Cependant, des défis subsistent, notamment les risques sécuritaires qui peuvent entraver l'accès aux zones touchées. Malgré cela, les pratiques humanitaires restent un pilier stratégique fondamental pour répondre aux besoins urgents et construire des bases durables pour l'avenir dans cette région fragilisée. En témoigne le résultat de notre enquête. Notre hypothèse est donc confirmée.

Hypothèse 3 : L'amélioration de l'accès humanitaire dans la région du centre-nord du Burkina Faso passe par le renforcement de la coordination entre les acteurs humanitaires et en promouvant la participation des communautés locales.

L'hypothèse est confirmée par des exemples concrets. Lorsque les acteurs humanitaires tels que les ONG, les agences gouvernementales et les organismes internationaux collaborent étroitement, ils peuvent mieux cibler leurs interventions. Par exemple, en se coordonnant, ils peuvent éviter de distribuer des secours aux mêmes zones, tandis que d'autres régions pourraient

rester négligées. Une meilleure coordination facilite également la mise en commun des ressources et des informations. Ainsi, les acteurs humanitaires peuvent partager leurs connaissances sur les besoins locaux, les conditions de sécurité et les problèmes logistiques, permettant ainsi une réponse plus rapide et plus efficace aux crises. En impliquant activement les communautés locales, on observe également des résultats positifs. Par exemple, des projets qui engagent les populations locales dans la construction de structures d'accueil ou d'infrastructures peuvent être mieux adaptés aux besoins spécifiques de la région. Les habitants connaissent leur environnement et peuvent fournir des informations cruciales pour orienter les actions humanitaires. De plus, en faisant participer les communautés locales, on renforce leur sentiment d'appartenance et d'autonomie. Cela peut conduire à une meilleure acceptation des projets humanitaires et favoriser une approche plus durable, car les bénéficiaires locaux seront plus enclins à s'impliquer dans la gestion et la pérennisation des initiatives.

En somme, en renforçant la coordination entre les acteurs humanitaires et en promouvant la participation des communautés locales, l'accès humanitaire dans la région du centre-nord du Burkina Faso peut être grandement amélioré, permettant ainsi une réponse plus efficace et adaptée aux crises humanitaires qui touchent cette zone.

Hypothèse générale L'accès humanitaire dans le centre-nord passe par la mise en œuvre d'une approche multidimensionnelle

L'accès humanitaire dans le centre-nord du Burkina Faso nécessite une approche multidimensionnelle. Cette région est confrontée à une crise complexe impliquant des défis sécuritaires, socio-économiques et sanitaires, rendant indispensable une approche globale. Une coordination efficace entre les acteurs humanitaires, les autorités locales et les organisations internationales est cruciale pour surmonter les obstacles et fournir une aide nécessaire aux populations vulnérables. Notre hypothèse générale est donc confirmée

Les difficultés que rencontrent les PME pour accéder au financement sont surtout liées au fait que les institutions financières les considèrent comme une clientèle à risque du fait de la non disponibilité d'une information financière de qualité et de garanties réelles (asymétrie d'information). Leurs principales sources de financement sont les banques et les IMF. Cependant d'autres sources de financement alternatives sont souvent sollicitées, il s'agit de leurs fournisseurs, leurs clients mais aussi les crédits bail. L'analyse des résultats démontre que les risques et opportunités sont dynamiques et que la stratégie financière doit l'être tout autant. Cela signifie que l'analyse de la situation et des besoins devrait être faite sur une base répétée

afin de mettre en place des mécanismes permettant à l'individu de bénéficier des changements du microenvironnement plutôt que d'en être victime.

RECOMMANDATIONS

En vue d'améliorer efficacement l'accès humanitaire dans la région du centre nord du Burkina Faso, nous proposons les idées suivantes.

1. À l'endroit des décideurs politiques

Nous recommandons :

- Renforcement de la coopération régionale : Encouragez les pays africains à collaborer de manière plus étroite en matière d'accès humanitaire. Cela peut impliquer la mise en place de mécanismes de coordination régionaux pour faciliter la fourniture d'aide et la circulation des travailleurs humanitaires dans les zones affectées ;
- Dialogue avec les acteurs locaux : Favoriser un dialogue inclusif avec les acteurs locaux, y compris les communautés, les organisations non gouvernementales (ONG) locales et les autorités locales. Comprendre les besoins spécifiques et les dynamiques locales est essentiel pour adapter l'aide humanitaire et garantir qu'elle atteigne ceux qui en ont le plus besoin ;
- Amélioration de la sécurité : Assurer la sécurité des travailleurs humanitaires en renforçant les efforts visant à protéger les convois d'aide et les installations humanitaires. Travailler avec les forces de sécurité locales pour faciliter l'accès et assurer la protection des travailleurs humanitaires peut être essentiel pour atteindre les populations vulnérables ;
- Investissement dans les infrastructures : Renforcer les infrastructures de transport et de communication dans les régions affectées par les crises humanitaires. Des

infrastructures adéquates permettent une meilleure distribution de l'aide et facilitent l'accès aux zones isolées ;

- Prévention et gestion des conflits : Investir dans des stratégies de prévention des conflits et de gestion des crises pour réduire les tensions et les problèmes sécuritaires qui entravent souvent l'accès humanitaire. Le règlement pacifique des conflits facilitera la fourniture d'aide humanitaire ;
- Transparence et responsabilisation : Encourager la transparence et la responsabilité dans la fourniture d'aide humanitaire. Veillez à ce que les ressources allouées à l'aide soient utilisées de manière efficace et ciblée, et que les résultats de l'aide soient évalués régulièrement ;
- Soutien aux capacités locales : Renforcer les capacités des acteurs locaux pour qu'ils puissent jouer un rôle actif dans la réponse humanitaire. Cela pourrait impliquer des formations, des financements et une reconnaissance de l'expertise locale dans la gestion des crises ;
- Utilisation de la technologie : Exploiter les technologies de l'information et de la communication pour faciliter la coordination et le suivi de l'aide humanitaire. Les applications mobiles, par exemple, peuvent être utilisées pour suivre les besoins et les progrès dans les zones affectées ;
- Mobilisation de ressources : Travailler avec la communauté internationale pour mobiliser davantage de ressources en faveur de l'aide humanitaire. Un financement adéquat est essentiel pour répondre efficacement aux crises humanitaires ;
- Promotion du développement durable : Investir dans le développement durable à long terme peut aider à réduire la vulnérabilité des populations et à prévenir les crises humanitaires.

2. À l'endroit des ONG nationales et internationales

Tableau N° 6: Recommandations à l'endroit des ONG nationales et internationales

Aspect	Actions des organisations dans l'amélioration de l'accès humanitaire
Politique	➤ Plaidoyer auprès des gouvernements et des acteurs politiques pour faciliter l'accès humanitaire et la levée des restrictions

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Négociation avec les parties au conflit pour obtenir des garanties de sécurité pour les travailleurs humanitaires. ➤ Collaboration avec les agences internationales pour coordonner les efforts et éviter les doubles emplois.
Économique	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Collecte de fonds auprès de donateurs, de gouvernements et de partenaires pour financer les projets humanitaires. ➤ Gestion prudente des ressources financières pour assurer la durabilité des opérations. ➤ Évaluation des besoins financiers pour fournir une aide humanitaire adéquate aux populations touchées.
Légal	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Respect des lois nationales et internationales en matière d'opérations humanitaires. ➤ Obtention des autorisations et des permis nécessaires pour accéder aux zones d'urgence. ➤ Consultation d'experts juridiques pour naviguer dans des situations complexes et se conformer aux exigences légales.
Environnemental	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Évaluation des risques environnementaux pour planifier les opérations en tenant compte des catastrophes naturelles, des changements climatiques et des défis géographiques. ➤ Utilisation de technologies durables et d'approches respectueuses de l'environnement pour minimiser l'impact des actions humanitaires.
Temporel	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en place de mécanismes de réponse rapide pour intervenir en cas d'urgence humanitaire. ➤ Planification de projets à court et à long terme pour répondre aux besoins humanitaires évolutifs. ➤ Évaluation régulière de l'efficacité des actions et ajustements en fonction des changements de contexte.
Sociologique	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Analyse des contextes sociaux et culturels pour comprendre les besoins spécifiques des populations touchées. ➤ Consultation et participation des communautés dans la conception et la mise en œuvre des projets humanitaires. ➤ Sensibilisation à la diversité culturelle et au respect des normes locales pour une meilleure acceptation.

.3 À l'endroit des institutions financières

Nous recommandons :

- Promotion de la microfinance : La microfinance peut jouer un rôle essentiel pour améliorer l'accès aux services financiers pour les populations vulnérables. En soutenant les institutions de microfinance et en renforçant leur capacité à atteindre les

communautés éloignées, on peut aider les personnes à faible revenu à accéder aux crédits, aux assurances et aux autres produits financiers ;

- Partenariats public-privé : Les partenariats entre le secteur public, le secteur privé et les organisations humanitaires peuvent être bénéfiques pour renforcer les structures financières dans les zones reculées. Ces partenariats peuvent faciliter l'accès aux financements et aux ressources nécessaires pour mettre en œuvre des projets humanitaires de manière plus efficace et durable ;
- Utilisation de la technologie financière (fintech) : Les solutions fintech peuvent aider à surmonter les défis liés à la distance et à l'accès aux services financiers traditionnels. Des applications mobiles, des plateformes de paiement électronique et d'autres technologies innovantes peuvent être utilisées pour faciliter les transferts d'argent et les paiements, notamment dans les régions éloignées et difficiles d'accès ;
- Assurance et gestion des risques : La mise en place de mécanismes d'assurance et de gestion des risques peuvent aider à atténuer les impacts des catastrophes naturelles et des crises humanitaires. Cela permet de mobiliser des fonds rapidement pour répondre aux urgences et renforcer la résilience des communautés face aux chocs économiques ;
- Formation et éducation financière : L'éducation financière est essentielle pour renforcer la capacité des populations locales à gérer leurs ressources et à accéder aux services financiers de manière responsable. Des programmes de formation peuvent être mis en place pour promouvoir la compréhension des produits financiers et l'importance de l'épargne.
- Transparence et responsabilité : Il est essentiel de garantir la transparence et la responsabilité dans l'utilisation des fonds alloués à l'aide humanitaire. Une gestion responsable des ressources financières garantit qu'elles sont utilisées efficacement pour répondre aux besoins des personnes affectées par les crises humanitaires.

L'application des recommandations que nous avons faites est nécessaire pour améliorer l'accès humanitaire au Burkina Faso, en particulier dans la région du centre-nord, où les besoins sont pressants. Cela pourrait contribuer à fournir une aide essentielle aux populations vulnérables et

à atténuer la crise humanitaire en cours. Une coordination efficace entre les acteurs humanitaires et les autorités locales est essentielle pour garantir le succès de ces mesures. Il est impératif de prendre des actions concrètes rapidement.

CONCLUSION

Le contexte d'accès humanitaire au Burkina Faso a été marqué par une crise humanitaire complexe et préoccupante, résultant de plusieurs facteurs interconnectés. Une combinaison de tensions sécuritaires, d'instabilité politique, de conflits armés, de déplacements massifs de populations, et de conditions climatiques difficiles ont créé une situation d'urgence humanitaire sans précédent dans la région. Ces facteurs ont exacerbé la vulnérabilité des communautés déjà défavorisées, entraînant une augmentation significative des besoins humanitaires.

L'une des principales causes de l'accès humanitaire restreint au Burkina Faso plus précisément dans la région du centre nord est liée à l'escalade des conflits armés et à la présence de groupes terroristes. Ces groupes ont instauré un climat d'insécurité généralisée dans certaines régions, limitant ainsi l'accès des organisations humanitaires aux populations vulnérables. Les attaques contre les travailleurs humanitaires ont également eu un impact dévastateur, entravant les efforts visant à fournir une assistance vitale.

La crise humanitaire au Burkina Faso nécessite des solutions concertées et multidimensionnelles pour surmonter les défis complexes auxquels le pays est confronté. Tout d'abord, il est essentiel de renforcer les efforts pour rétablir la stabilité et la sécurité dans les zones affectées par les conflits. Cela implique une coopération accrue entre les forces de sécurité nationales et les partenaires internationaux pour neutraliser les groupes terroristes et rétablir l'état de droit.

En parallèle, une approche globale et inclusive est nécessaire pour répondre aux besoins humanitaires urgents. Cela signifie que les acteurs humanitaires, les gouvernements locaux et internationaux, les organisations non gouvernementales (ONG) et les acteurs de la société civile doivent collaborer étroitement pour assurer la distribution efficace de l'aide et la mise en place de programmes de développement durable.

En outre, il est crucial de veiller à la protection des travailleurs humanitaires et de faciliter leur accès sécurisé aux zones touchées. Cela peut être réalisé grâce à des mécanismes de coordination améliorés, à des négociations avec les parties en conflit pour garantir le respect du droit humanitaire international, ainsi qu'à des mesures de sécurité renforcées pour les travailleurs sur le terrain.

Parallèlement aux efforts humanitaires d'urgence, il est indispensable de s'attaquer aux racines profondes des conflits, de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté au Burkina Faso. Cela implique d'investir dans des programmes de développement à long terme, tels que l'accès à l'éducation, à la santé, à l'eau potable, et la promotion de l'emploi et des opportunités économiques pour les jeunes.

En conclusion, l'accès humanitaire au Burkina Faso est confronté à des défis considérables en raison du contexte complexe de conflits, d'insécurité et de déplacements massifs de populations. Cependant, en adoptant une approche intégrée, qui combine une réponse humanitaire urgente avec des solutions à long terme, il est possible d'améliorer la situation humanitaire dans le pays. Cela nécessite une collaboration étroite entre les acteurs nationaux et internationaux, ainsi qu'un engagement résolu pour rétablir la paix, la stabilité et le développement durable au Burkina Faso. Seule une telle approche globale permettra de répondre efficacement aux besoins pressants des populations vulnérables et de restaurer l'espoir et la dignité des personnes touchées par cette crise humanitaire.

BIBLIOGRAPHIE

1. SELFRANCE, Crise humanitaire au Burkina Faso, mise à jour le 06/01/ 2023, <https://www.selfrance.org/secours-urgence/crise-humanitaire-au-burkina-faso/> Consulté le 13/07/2023.
2. Peter Walker et al., Façonner le monde humanitaire, Londres, Routledge, 2017, p. 25.
3. OCHA, Rapport de situation Burkina Faso-dernière mise à jour 4 avr. 2023. <https://prod-reports-unocha-org.ahconu.org/fr/country/burkina-faso/#cf-6q7zszbrxgil32zirvhfwh> Consulté le 06/05/2023.
4. Rapport annuel, Bureau régional de Save The Children, Dakar, 2018. Page 19
5. OCHA, Plan de réponse humanitaire du Burkina Faso, Mars 2023. https://www.developmentaid.org/api/frontend/cms/file/2023/04/2023_HRP_2023_mars.pdf Consulté le 15/04/2023.
6. REYMOND Philippe, MARGOT Jonas, MARGOT Antoine, « Les limites de l'aide humanitaire » dans le cadre du Projet SHS de 1e année master à l'Ecole polytechnique fédérale de la Lausanne, année 2006-2007, p 57.
7. OCHA. Aperçu humanitaire au 15 Septembre 2022. <https://reports.unocha.org/fr/country/burkina-faso/card/3m3JEgSVEy/> Consulté le 10/12/2022.
8. Rony Brauman, Action humanitaire, Encyclopédie Universalis, 1994
9. Stéphane Vinhas, « La sécurité des humanitaires en question », Humanitaire [En ligne], 37 | 2014, mis en ligne le 21 mars 2014, consulté le 10 février 2022. URL : <http://journals.openedition.org/humanitaire/2916>.
10. Stéphane Vinhas, « La sécurité des humanitaires en question », Humanitaire, 37 | 2014, 74-85.
11. <https://www.eda.admin.ch/eda/fr/dfae/politique-exterieure/droits-homme-securite-humaine/diplomatie-humanitaire/protection-population-civile/humanitaerer-zugang.html#> Consulté le 10/12/2022.
12. Guide : Introduction à Ona – Centre d'aide Ona Data consulté le 02 octobre 2023

13. OCHA. Aperçu de la situation humanitaire (Au 31 décembre 2022).
<https://reliefweb.int/report/burkina-faso/burkina-faso-aperçu-de-la-situation-humanitaire-au-31-decembre-2022> Consulté le 10/12/2022
14. OCHA. Aperçu des besoins humanitaire (au 30 juin 2023).
15. Rapport humanitaire 2022 - Burkina Faso" par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA). Disponible sur :
<https://www.humanitarianresponse.info/en/operations/burkina-faso/document/burkina-faso-rapport-humanitaire-2022>consulté le 10/12/2022 .
16. BLUSTEIN P. (2005), « L’Afrique victime indirecte de la catastrophe », Courrier International n°741, 12 janvier 2005 (Cf. www.courrierinternational.com) ;
17. "Burkina Faso : Humanitarian Snapshot" par Médecins Sans Frontières (MSF). Disponible sur : <https://www.msf.org/burkina-faso-humanitarian-snapshot> consulté le 08/12/2022 .
18. Yvan CONOIR, cours sur la conduite des opérations humanitaires contemporaines : principes d’intervention et de gestion, institut de formation aux opérations de paix édité par Harvey J. Langholtz, Ph.D., 2008.
19. "Rapport annuel 2021 - Burkina Faso" par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Disponible sur : <https://www.icrc.org/fr/document/burkina-faso-rapport-annuel-2021> consulté le 04/12/2022.
20. Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), RGPH 2019- Monographie du Centre Nord, décembre 2022.
21. "Analyse des conflits au Burkina Faso" par le Centre d'analyse des conflits (ACC). Disponible sur : <http://www.centre-conflictualites-ufcs.org/analyse-des-conflits-au-burkina-faso/> consulté le 01/12/2022.
22. Hugo Slim, Principes humanitaires : améliorer l'accès aux populations dans le besoin”, Ethics & International Affairs, 2020, p.14-19.
23. "Burkina Faso: Crisis in the Centre-North" par Amnesty International. Disponible sur : <https://www.amnesty.org/en/countries/africa/burkina-faso/report-burkina-faso/> consulté le 01/12/2022.

24. Médecins Sans Frontières (MSF), Rapport annuel de l'année 2019, Présenté à l'Assemblée générale en ligne du 26 septembre 2020. Rapport annuel de Médecins Sans Frontières 2019.pdf (msf.fr).
25. "Rapport annuel 2021 - Burkina Faso" par Médecins Sans Frontières (MSF). Disponible sur : <https://www.msf.fr/rapports-annuels/rapport-annuel-2021-burkina-faso> consulté le 30/11/2022.
26. Plan stratégique 2022-2030 de Save the Children International Burkina Faso, 2022
27. Reymond Philippe ; Margot Jonas ; Margot Antoine, Les limites de l'aide humanitaire, Lausanne, année 2006-2007, 67 P.
28. Trazié Gabriel LOROUX BI, Les contraintes de l'action humanitaire dans les situations de conflits armés : cas de la Côte d'Ivoire, Université de Cocody- Abidjan - Diplôme d'études supérieures spécialisées en droits de l'homme 2006.
29. Gossuin, Guillaume. L'insécurité des agents humanitaires en zone de conflit : Analyse de son évolution dans le conflit afghan, de 2001 à 2014. Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication, Université catholique de Louvain, 2020. Prom. : Ait-Chaalal, Amine. <http://hdl.handle.net/2078.1/thesis:24819>
30. Anne-Hélène Mahé : « Accès humanitaire » : une campagne lancée par le CICR contre la réduction de l'espace humanitaire en Afrique. 06/10/2022, À l'honneur / Afrique. ["Accès humanitaire" : une campagne lancée par le CICR contre la réduction de l'espace humanitaire en Afrique | L'humanitaire dans tous ses états](#)
31. OCHA, OCHA d'une seule voix : l'accès humanitaire, mai 2010.
32. À l'instar de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'OIM reconnaît que « l'aide humanitaire est dispensée dans le respect des principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance, des dispositions correspondantes du droit international humanitaire et des Principes et bonnes pratiques pour l'aide humanitaire, ainsi que des dispositions du droit international » (OCDE, Recommandation du CAD sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix (OECD/LEGAL/5019), p. 6).
33. Étant donné que la proximité physique devient de plus en plus difficile, des interventions à distance et des solutions numériques sont de plus en plus utilisées pour assurer la fourniture de services aux personnes touchées par une crise. Cependant, ces solutions ne permettent pas d'obtenir la qualité, l'impact ou la durabilité qu'offre la proximité physique.

34. Pour les dispositions les plus pertinentes du droit humanitaire, voir « Questions/réponses du CICR et lexique sur l'accès humanitaire », Revue internationale de la Croix-Rouge, vol. 96, no 893, pp. 293-310 (septembre 2014).
35. Amnesty International. (2017). Burkina Faso : Un chemin difficile vers le respect des droits humains. Communication d'Amnesty international pour l'Examen Périodique Universel des Nations Unies, 30e Session du Groupe de Travail sur l'EPU, Mai 2018.
36. Institut Supérieur de Sécurité Humaine. (2018). Action pour la sécurité humaine en Afrique. Rapport d'enquête sur la sécurité pilotée par les communautés au Burkina Faso : Les Koglweogo.
37. International Crisis Group. (2020a). Burkina Faso: Safeguarding elections amid crisis. Watch List 2020.
38. International Crisis Group. (2020b). Burkina Faso : Sortir de la spirale des violences. Rapport Afrique No. 287.
39. Ministère de la Sécurité. (2019). Annuaire statistique 2018 des infractions impliquant les mineur(e)s et les femmes pendant la phase de l'enquête policière.

ANNEXES

Annexe 1: Questionnaire adressé aux personnes vulnérables du centre nord

Partie 1 : Profil démographique

1. Age Sexe : Masculin Féminin
2. Dans quelle région/ville/pays vivez-vous actuellement ?
3. Etes-vous originaire (autochtone) ou déplacé dans cette région/ville/Pays ?
4. Selon vous, à quel profil votre statut correspond-il le plus ?
 Famille d'accueil PDI Retourné Réfugié Apatride
 Autre (précisez) : _____

Partie 2 : Expérience pendant les crises (déplacements forcés dus aux conflits armés ou aux catastrophes naturelles, politiques, sanitaires, etc.)

5. Vous considérez-vous comme une personne/famille vulnérable ? Oui Non
6. Et en tant que personne/famille vulnérable, quels sont vos besoins prioritaires ?
7. Parmi ces besoins, citez-en 3 qui sont prioritaires pour vous ? (Inviter l'enquêté à lister 3 besoins prioritaires sans le guider dans sa réponse (question ouverte) ?
8. Avez-vous bénéficié ou eu accès à l'aide humanitaire ? Oui Non
9. Quels ont été les principaux défis auxquels vous avez été confronté(e) en termes d'accès à l'aide humanitaire pendant cette période de crise ?
10. Comment l'aide humanitaire (par exemple, la distribution de nourriture, d'eau potable, d'abris, de soins médicaux) a-t-il affecté votre situation ?

Partie 3 : Besoins et suggestions d'amélioration

11. A quels types d'aide humanitaire avez-vous eu accès pendant cette crise ?
Le(s)quels a/ont été le(s) plus nécessaire(s) pour vos besoins ?
12. Était-il facile ou difficile d'obtenir l'aide humanitaire ? Pourquoi ?
13. Selon vous, avez-vous reçu une aide adéquate pendant la crise ?
Sinon, quels obstacles ont entravé l'accès efficace à l'aide humanitaire ?
14. Que pensez-vous que les organisations humanitaires et les autorités pourraient faire pour améliorer l'accès à l'aide humanitaire pendant les crises ?

Annexe 2: Guide d'entretien pour les ONG

Question 1 Comment définiriez-vous l'accès humanitaire ? Citer un ou deux principes essentiels pour l'accès humanitaire.

Question 2 : Quelles sont les principales barrières/obstacles auxquelles votre organisation est confrontée lors de la fourniture d'une assistance humanitaire dans les zones touchées par des crises ou des conflits ?

Question 3 : Comment votre organisation évalue-t-elle les besoins humanitaires dans les zones touchées par une catastrophe naturelle ou un conflit ?

Question 4 : Quelles mesures votre organisation prend-elle pour garantir la sécurité de ses travailleurs humanitaires dans des zones à haut risque ?

Question 5 : Comment votre organisation collabore-t-elle avec les acteurs locaux et les communautés pour assurer un accès efficace de l'aide humanitaire ?

Question 6 : Quels sont les principaux défis auxquels votre organisation est confrontée pour garantir durablement l'accès humanitaire ?

Annexe 3: Guide d'entretien avec le gouvernorat du centre nord

Question 1 : Comment définiriez-vous l'accès humanitaire ? Selon vous, qu'est ce qui est essentielle pour un bon accès aux victimes ?

Question 2 : Quels sont les principaux défis actuels en matière d'accès humanitaire dans la région du Centre-Nord ?

Question 3 : Quelles mesures peuvent être mises en place pour faciliter l'accès humanitaire dans la région ?

Question 4 : Comment impliquer la population locale dans l'amélioration de l'accès humanitaire et la réponse aux besoins humanitaires ?

Question 5 : Avez-vous entendu parler des négociations de l'accès humanitaire ? Quel est votre regard sur cette pratique des ONG pour accéder aux victimes ? Comment appuyez-vous ces initiatives visant assurer l'accès de l'aide humanitaire aux victimes ?

Annexe 4: Guide d'entretien avec la police du centre nord

Question 1 : Comment définiriez-vous l'accès humanitaire ? Selon vous, qu'est ce qui est essentielle pour un bon accès aux victimes ?

Question 2 : Quelles sont les principales difficultés actuelles rencontrées par la population locale pour accéder à l'aide humanitaire dans la région du Centre Nord ?

Question 3 : Comment la Police du Centre Nord peut-elle contribuer à faciliter l'accès humanitaire dans la région ?

Question 4 : Comment pourriez-vous renforcer la coordination entre la Police, les organisations humanitaires et les autorités locales pour une meilleure réponse aux besoins humanitaires dans le Centre Nord ?

Annexe 5: Guide d'entretien avec le représentant du chef coutumier et de développement

Question 1 : Comment définiriez-vous l'accès humanitaire ? Selon vous, qu'est ce qui est essentielle pour un bon accès aux victimes ?

Question 2 : Quels sont les principaux défis auxquels votre région est confrontée en ce qui concerne l'accès humanitaire ? (Exemple : infrastructures endommagées, conflits, ressources limitées, etc.)

Question 3 : Quelles sont les mesures actuellement en place pour faciliter l'accès humanitaire dans votre région ? Quels sont leurs points forts et leurs limitations ?

Question 4 : Comment le leadership coutumier local peut-il jouer un rôle plus actif dans l'amélioration de l'accès humanitaire ? Quelles sont les ressources et les compétences clés que vous pouvez apporter à cette cause ?

Question 5 : Quels partenariats existent déjà entre les autorités locales, les organisations humanitaires et les agences gouvernementales pour faciliter l'accès humanitaire ? Comment pourraient-ils être renforcés ?

Question 6 : En tant que représentant du chef coutumier et de développement, quelles sont vos priorités pour améliorer l'accès humanitaire dans votre région à court terme et à long terme ? Quels objectifs spécifiques souhaitez-vous atteindre et comment comptez-vous les réaliser ?

Annexe 6: Autorisation de collecte délivrée par le SP CONASSUR

MINISTRE DE LA SOLIDARITE,
DE L'ACTION HUMANITAIRE, DE LA
RECONCILIATION NATIONALE, DU
GENRE ET DE LA FAMILLE

CABINET



BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

Ouagadougou, le 1 SEP. 2023

N°2023-.../MSAHRNGF/CAB/CONASUR/SP

La Ministre

Présidente du Conseil national de secours
d'urgence et de réhabilitation

A

Monsieur SAWADOGO Aboubacar,
Etudiant en Master en Management des crises
humanitaires au 2iE
Tel : 70366867

-OUAGADOUGOU-

Objet : Autorisation de collecte de données
auprès des PDI de la ville de Kaya

J'accuse réception de votre correspondance en date du 01 septembre 2023 par laquelle vous sollicitiez mon autorisation pour collecter des données auprès des PDI de la ville de Kaya dans la région du Centre-Nord dans le cadre de notre travail de recherche.

Tout d'abord, je vous félicite pour le choix de la thématique sur l'humanitaire qui contribuera à améliorer les stratégies d'intervention dans le cadre de la prise en charge des populations vulnérables.

Par la présente, je marque mon accord pour la réalisation de ladite collecte et vous invite à n'utiliser les données collectées que pour des raisons purement académiques.

Aussi, voudriez-vous bien prendre attache avec la Direction Régionale en charge de l'Action Humanitaire du Centre-Nord pour les modalités pratiques.

Ampliation :

- SP/CONASUR
- DRSAHRNGF/CN

Nandy SOME DIALLO
Administrateur Civil



TABLE DES MATIERES

AVERTISSEMENT	II
PERSPECTIVES	III
DEDICACE	I
REMERCIEMENTS	II
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATION	III
LISTE DES TABLEAUX, GRAPHIQUES ET ANNEXES	IV
SOMMAIRE	V
RESUME	VI
ABSTRACT	VII
INTRODUCTION	1
1. Contexte et problématique	1
2. Objectifs	3
3. Hypothèses	4
CHAPITRE 1 : DEFINITION DES CONCEPTS ET REVUE DE LITTERATURE	5
1.1. Définition des concepts	5
1.1.1. Accès humanitaire	5
1.1.2. Contraintes d'accès humanitaire	7
1.1.3. Développement	7
1.1.4. Stratégie opérationnelle	7
1.2. Revue de littérature	7
1.2.1. Revue de la littérature théorique	8
1.2.2. Revue de la littérature empirique	9
CHAPITRE 2 : CADRES DE L'ETUDE ET MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	12
2.1. Présentation de la zone d'étude (région du Centre-Nord)	12
2.1.1. Cadre physique	13
2.1.2. Organisation administrative	14

2.1.3. Caractéristiques démographiques	15
2.1.4. Caractéristiques socio-économiques	16
2.2. Présentation de la structure d'accueil : Save the Children International	17
2.2.1. Save the Children International	17
2.2.3. Save the Children International Burkina Faso.....	18
2.3. Cadre des ONG intervenant dans la région du Centre-Nord	23
2.3.1. Contraintes d'accès existantes des ONG d'avant la crise au Centre-Nord.....	23
2.3.2. Les stratégies d'accès existantes des ONG d'avant la crise au Centre-Nord	24
2.3.4. Les moyens d'accès aux populations vulnérables par les ONG	26
2.4. Méthodes et techniques de recherche	27
2.4.1. Les méthodes.....	28
2.4.2. Les techniques	29
2.4.3. Traitement des données	33
2.5. Les limites de l'étude	33
CHAPITRE 3 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS	35
3.1. Résultats de la méthodologie appliquée	35
3.2. Résultats du questionnaire adressé aux populations vulnérables	37
3.2.1. Identification des personnes vulnérables.....	37
3.2.1.1. Genre des enquêtés	37
3.2.1.2. Le domaine d'activité des PME	39
3.2.1.3. La province de localisation des PME	40
3.2.2. Expérience pendant les crises politiques	40
3.2.3. Les difficultés rencontrées en termes d'accès à l'aide humanitaire pendant les périodes de crise	40
3.2.4. Besoins et suggestions d'amélioration	41
3.2.4.1. Les types d'aide humanitaire qui ont été les plus nécessaires pendant la crise.....	41
3.2.4.2. L'impression des enquêtés sur l'accessibilité à l'aide humanitaire ?	43
3.3. Suggestion aux ONG pour l'amélioration de l'accès humanitaire dans la région.....	44

3.4. Contraintes et stratégies opérationnelles des ONG pour faire face à la crise sécuritaire	45
3.4.1. Augmentation des besoins humanitaire	45
3.4.2. Limites et contraintes imposées à l'accès humanitaire dans un nouveau contexte sécuritaire	47
3.4.3. Réactions des ONG : Stratégies opérationnelles de sécurité et de protection	49
3.4.4. Impact sur les programmes et activités humanitaires	51
3.4.5. Renforcer un accès humanitaire fondé sur des principes	53
3.5. Résultats des entretiens avec les représentants des autorités administratives locales	57
3.6. Analyse SWOT des pratiques des ONG pour l'amélioration de l'accès humanitaire dans la région du Centre-Nord.....	57
3.7. Analyse des entretiens avec la police du Centre-Nord et du représentant du chef coutumier et de développement.....	58
CHAPITRE 4 : DISCUSSION DES RESULTATS ET VERIFICATION DES HYPOTHESES	59
4.1. Discussion des résultats.....	59
4.2. : Vérification des hypothèses.....	60
RECOMMANDATIONS.....	63
1. À l'endroit des décideurs politiques.....	63
2. À l'endroit des ONG nationales et internationales	64
.3 À l'endroit des institutions financières	65
CONCLUSION.....	68
BIBLIOGRAPHIE	70
ANNEXES	IX
TABLE DES MATIERES.....	XVI